



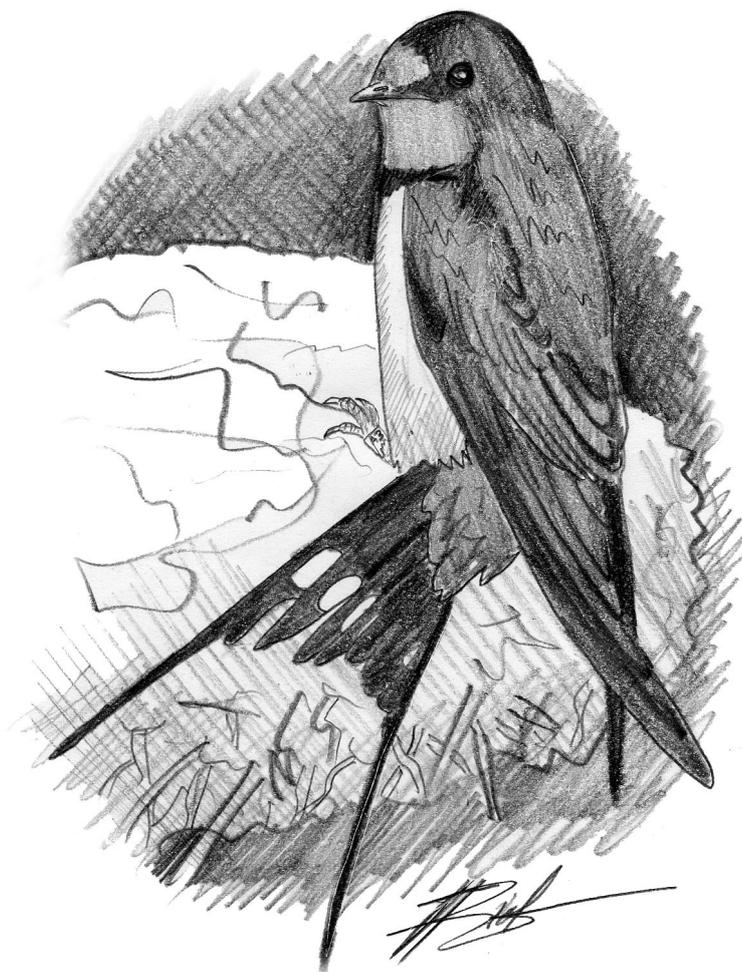
ISSN 0154 - 2109



DELEGATION AUVERGNE DE LA LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

# Le Grand Duc

Année 2019 n° 87





**Ligue pour la Protection des Oiseaux  
Délégation Auvergne**

Association pour l'étude et la protection de  
l'avifaune et des milieux naturels

**Adresse**

2 bis rue du Clos Perret  
F-63100 CLERMONT-FERRAND  
téléphone 04 73 36 39 79  
E-mail : [auvergne@lpo.fr](mailto:auvergne@lpo.fr)  
Web : <http://www.lpo-auvergne.org>

**Le Grand-Duc**

Revue semestrielle naturaliste  
de la LPO Auvergne

**Comité de Rédaction**

Jean-Pierre DULPHY, Jean-Marie FRENOUX

**Comité de Lecture**

T. BRUGEROLLE, A. CLAMENS, P.A. DEJAIFVE,  
J.-P. DULPHY, J.-M. FRENOUX, F. GUELIN,  
J.P. MEURET, P. NICOLAS, R. RIOLS,  
G. SAULAS, P. TOURRET, A. TROMPAT

**P.A.O.**

Jean-Marie FRENOUX

**Couverture**

Hirondelle rustique (R. RIOLS)



*Pour la réalisation et l'envoi des  
manuscrits destinés au GRAND DUC, se  
reporter aux instructions aux auteurs.*

Conception et publication  
© LPO Auvergne  
Dépôt légal n°546 – Décembre 2019  
ISSN 0154-2109



# *Le Grand-Duc*

Année 2019 - n°87

## SOMMAIRE

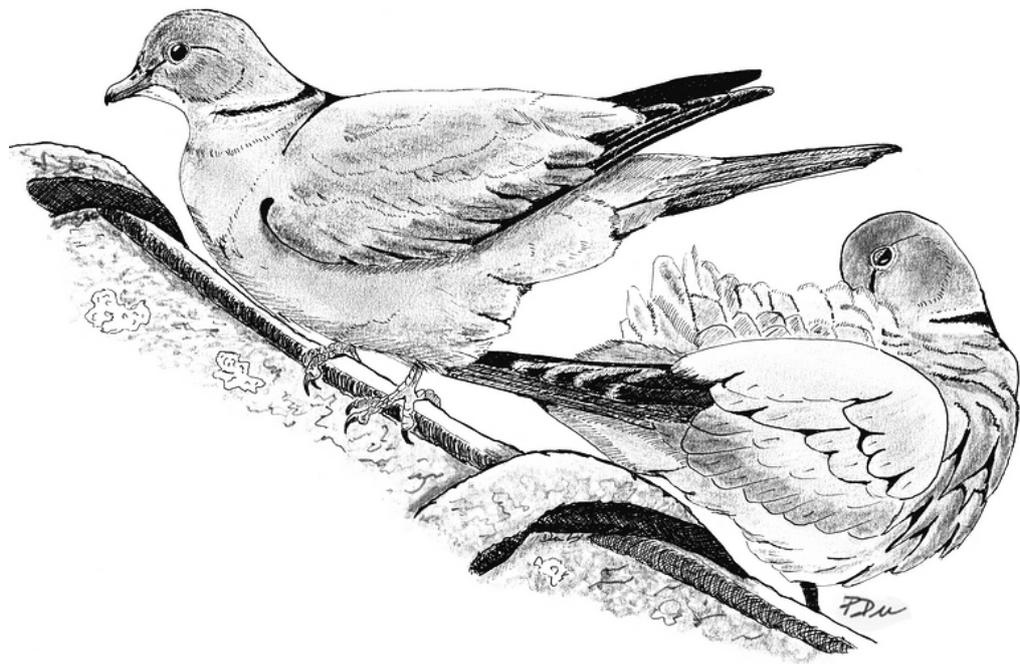
- 1) **L'avifaune du bourg historique d'Evaux-les-bains (Creuse) : 30 ans après.** p 2-10.  
Par Pascal DUBOC.
- 2) **Evaluation des populations auvergnates de Merle à plastron (*Turdus torquatus*) : résultats de l'enquête régionale 2017-2018.** p 11-20.  
Par Alex CLAMENS.
- 3) **Annales des espèces non homologables à suivre en priorité en Auvergne hors nidification - IV : période 2017-2018.** p 21-32.  
Par Jean-Pierre DULPHY.
- 4) **Rapport du Comité d'Homologation Auvergne : année 2018.** p 33-47.  
Par Thibault BRUGEROLLE et le CH AUVERGNE.
- 5) **Sur la nidification du petit Gravelot *Charadrius dubius* au barrage des Pradeaux (*Puy-de-Dôme*).** p 48-51.  
Par François LOVATY.
- 6) **Instructions aux auteurs.**

ISSN 0154 - 2109



# L'avifaune du bourg historique d'Evaux-les-bains (Creuse) : 30 ans après.

*Pascal Duboc*



LE GRAND-DUC N°87 (ANNEE 2019)



## RESUME

---

En 1988 un recensement exhaustif de la population nicheuse du bourg historique d'Evaux les bains fut mené. Trente ans plus tard, en 2018, la même zone est recensée afin de cerner l'évolution spécifique et quantitative de cette avifaune nicheuse.

## INTRODUCTION

---

En 1988, un recensement complet de l'avifaune nicheuse avait été réalisé dans les limites approximatives du bourg historique d'Evaux-les-Bains, soit environ une vingtaine d'hectares.

Ce bourg où se recoupent rues et ruelles, places ouvertes, jardins, quelques parcs, est resté inchangé en 30 ans, ne connaissant à l'image de nos villages ruraux qu'un dépeuplement progressif entraînant l'abandon des maisons et parfois des jardins.



*Données cartographiques : © IGN Géoportail*

En 2018, l'idée de réitérer ce travail de recensement apparaissait judicieuse, le constat général de l'avifaune française et régionale étant considéré comme alarmant. Trente ans après, il est donc intéressant de cerner des évolutions positives ou négatives de l'avifaune de ce bourg rural immuable. Mais la campagne environnante a, quant à elle, connu des changements qui peuvent avoir une influence sur cette avifaune :

- immanquablement et tristement le bocage est « saccagé » par l'arasement des haies, la coupe massive de vieux arbres, les traitements phytosanitaires agricoles, la surexploitation des pâturages avec jusqu'à 3 coupes annuelles de fourrage, et une surcharge en bétail, autant de risques sur les possibilités de nourrissage et d'abris pour construire les nids ;
- le changement climatique est indéniable avec des hivers de moins en moins rigoureux, des épisodes de sécheresse estivale et surtout automnale quasi annuels ;
- du côté positif, une vaste partie de la campagne environnante est devenue territoire agricole bio-engagé (mais avec de surprenants travers comme l'arrachage de plusieurs centaines de mètres de haies !) ; la commune a abandonné depuis 2 ans les traitements pesticides des rues et trottoirs.

Au sein même du bourg, la dépopulation se fait ressentir avec de plus en plus de maisons à l'abandon, des jardins non entretenus ou non cultivés. Il faut également remarquer le comportement parfois bien peu écoresponsable et contradictoire de la population : elle constate la disparition des oiseaux, mais dans le même temps on implante moult filets et grillages pour interdire la venue des hirondelles de fenêtre ou des tourterelles turques, on organise une battue le soir dans les rues à la carabine pour tuer une partie de la population de pigeons bisets !



## L'avifaune nicheuse en 1988, c'était quoi ?

La méthode de recensement lors des 2 sessions a été la même. D'avril à juin, la zone d'étude était parcourue à pied avec des points d'écoutes et d'observations en ciblant à chaque sortie certaines zones qui de fait ont reçu en moyenne une demi-douzaine de passages répartis tout au long de la saison de reproduction. La pression totale d'observation dépasse les 60h.

Lors de la première étude la diversité de la population aviaire était de 28 espèces, mais curieusement à l'époque je n'avais pas intégré le Choucas des tours et le Pigeon biset qui étaient pourtant déjà présents. Il faudrait donc corriger à 30 espèces nicheuses potentielles. Toutefois à l'époque 2 espèces étaient signalées marginales à la zone. Il est donc logique de retirer ces espèces qui en fait n'étaient pas nicheuses réellement dans les limites retenues pour l'étude : la Chouette hulotte et le Troglodyte mignon (à noter que ces 2 oiseaux restent toujours nicheurs marginaux réguliers 30 ans plus tard).

Ceci étant dit, la diversité reste donc bien à 27 (28) espèces en 1988.

- |                         |                             |
|-------------------------|-----------------------------|
| - Tourterelle turque    | - Pigeon biset domestique   |
| - Martinet noir         | - Hirondelle rustique       |
| - Hirondelle de fenêtre | - Bergeronnette grise       |
| - Rougequeue noir       | - Rouge-queue à front blanc |
| - Merle noir            | - Fauvette à tête noire     |
| - Mésange charbonnière  | - Mésange noire             |
| - Accenteur mouchet     | - Effraie des clochers      |
| - Chevêche d'Athéna     | - Sittelle torchepot        |
| - Pinson des arbres     | - Serin cini                |
| - Chardonneret élégant  | - Verdier d'Europe          |
| - Moineau friquet       | - Moineau domestique        |
| - Pie bavarde           | - Geai des chênes           |
| - Corneille noire       | - Choucas des tours         |

- Étourneau sansonnet

- Roitelet huppé (?)

## Quels événements en 30 ans?

On se doute bien qu'une population subit parfois des variations épisodiques liées à des espèces nicheuses occasionnelles. Avec le recul, parmi les espèces citées en 1988, il faut noter que quelques-unes n'ont en fait jamais été des nicheurs réguliers et même jamais notées à nouveau en 30 ans : Corneille noire, Geai des chênes, Bergeronnette grise, Mésange noire et Roitelet huppé (pour cette dernière je pense même qu'en fait ce n'était que de la migration).

Au cours de ces 30 années, je n'ai noté aucune autre espèce qui aurait niché occasionnellement.

## Trente après, où en est-on ?

La diversité s'établit à 26 (27) espèces, donc quasi stable, mais il faut tempérer ce constat par le fait qu'en 1988 cinq espèces furent en fait des nicheurs très occasionnels (Corneille noire et Geai des chênes) et même douteux car sans preuve formelle de reproduction pour 3 d'entre-elles (Roitelet huppé, Bergeronnette grise et Mésange noire). En 2018 la Linotte mélodieuse, avec un couple présent fin avril / début juin arpentant le secteur SO du bourg, ne reste qu'à l'état de nicheur possible(?).

- Tourterelle turque

- Pigeon biset domestique

- Pigeon ramier

- Martinet noir

- Hirondelle rustique

- Hirondelle de fenêtre

- Rouge-queue noir

- Rouge-queue à front blanc

- Merle noir

- Fauvette à tête noire

- Mésange charbonnière

- Mésange bleue

- Accenteur mouchet

- Sittelle torchepot

- Pinson des arbres

- Serin cini

- Chardonneret élégant

- Verdier d'Europe

- Moineau domestique

- Pie bavarde

- Choucas des tours

- Corbeau freux

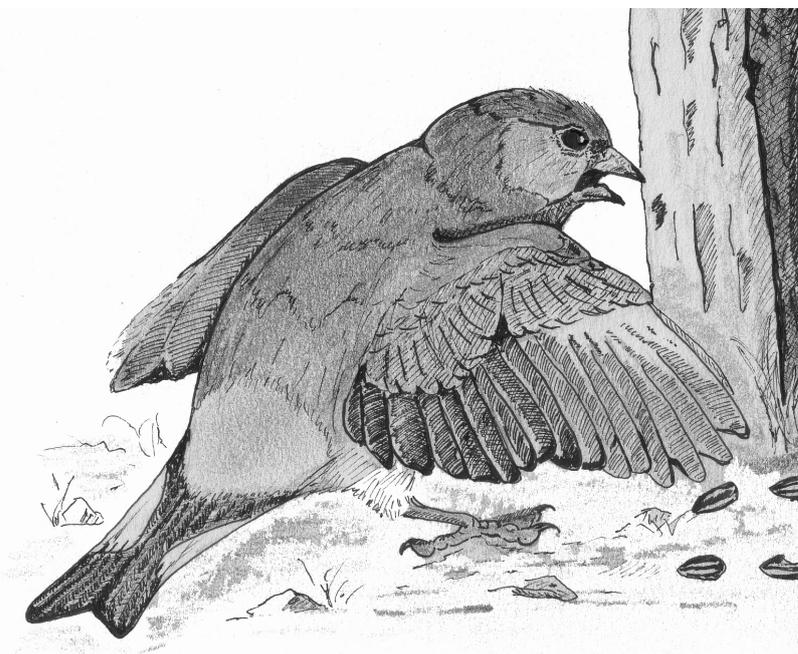
- Roitelet triple-bandeau

- Chevêche d'Athéna

- Linotte mélodieuse (?)

- Effraie des clochers

- Étourneau sansonnet



ESPÈCES	1988	2018
Tourterelle turque	11	16
Pigeon biset domestique	~ 5	>14
Pigeon ramier		10
Hirondelle rustique	12	10
Hirondelle de fenêtre	44	19
Martinet noir	>30 ?	<30?
Rouge-queue noir	5	5
Rouge-queue à front blanc	3	3
Merle noir	13	15
Fauvette à tête noire	3	9
Mésange charbonnière	6	6
Mésange bleue		5
Mésange noire	1	
Accenteur mouchet	3	1
Bergeronnette grise	2	
Sittelle torchepot	2	1
Roitelet huppé	1 ?	
Roitelet triple-bandeau		1
Moineau domestique	>50 ?	>50 ?
Moineau friquet	3	
Pinson des arbres	8	7
Serin cini	8	7
Chardonneret élégant	5	8
Verdier d'Europe	6	3
Linotte mélodieuse		1 ?
Geai des chênes	1	
Corneille noire	1	
Pie bavarde	1	1
Corbeau freux		>3
Choucas des tours	~ 10	>19
Chevêche d'Athéna	1	1
Effraie des clochers	1	1
Étourneau sansonnet	2	2
<b>BIOMASSE</b>	<b>&gt;238 couples</b>	<b>&gt;248 couples</b>

### ➤ Les espèces disparues

En fait la seule espèce ayant réellement disparu de la zone est le Moineau friquet comme dans beaucoup d'autres régions. Cet oiseau n'était présent que sur la marge SO du secteur où il n'y avait probablement que 2 ou 3 couples. Je n'ai pas cerné exactement l'année de sa disparition totale, mais apparemment je n'ai pas de trace depuis 2008. L'image ci-contre date de novembre 2007.



Au risque de se répéter, en ce qui concerne Corneille noire, Geai des chênes, Bergeronnette grise, Mésange noire et Roitelet huppé, il ne s'agit pas de « réelles » disparitions, car ces espèces nichent toujours dans les environs immédiats de la zone, sauf le Roitelet huppé, mais pour ce dernier, avec le recul, il s'agissait très probablement d'un migrateur attardé.

### ➤ Les espèces arrivées

Par rapport à 1988, cinq espèces sont dorénavant nicheuses ou probablement nicheuses. Mais il faut là aussi nuancer le terme « arrivées ».

Le Pigeon ramier a réellement connu un essor démographique étonnant dans la zone. Totalement inconnu en 1988 en tant que nicheur, ne fréquentant même pas le bourg, je suis incapable de situer sa première nidification dans le secteur d'étude ! Le statut local de cet oiseau a d'ailleurs bien changé, passant d'estivant rural à migrations automnales spectaculaires à oiseau observable toute l'année et même « sédentaire urbain », bien que beaucoup moins abondant en période hivernale.

En 2018, 10 couples sont cantonnés, avec détection du site du nid dans tous les cas. Certains couples ne sont séparés que de quelques dizaines de mètres. Dans mon jardin arboré de seulement 700m<sup>2</sup>, en 2017 deux couples se sont reproduits.



La Mésange bleue fait aussi une arrivée remarquable. Il est vraiment très étonnant que cette mésange ne fût pas repérée en 1988. Personnellement je situe sa première reproduction locale certaine en 2007 avec occupation d'un nichoir dans le jardin. En 2018, 5 couples sont cantonnés sur le secteur d'étude. Pourquoi une telle progression ? Je n'ai aucune explication à fournir.

Le Roitelet triple bandeau est plus ou moins régulièrement cantonné uniquement aux abords des parcs proches de l'abbatiale. Son comportement dénote clairement un côté nicheur. En 2018, les chants et parades sont soutenus. Par contre je ne suis pas capable de situer l'année d'arrivée locale en tant que nicheur. Hors saison de nidification, ce roitelet est beaucoup plus souvent noté que son cousin huppé. Il est cantonné aussi sur au moins un autre site en périphérie de la zone d'étude.

Le Corbeau freux fait son apparition dans les limites de la zone justement en 2018 avec 3 couples, ce qui pourrait être un minimum car une quinzaine d'oiseaux ont été repérés, mais seuls 3 nids sont construits. En réalité cela fait 20 ans que cet oiseau niche ou tente de nicher sur les limites de la commune.

Avant de s'implanter en plein centre, il a colonisé au moins 4 autres sites de reproduction avec au maximum une dizaine de couples : bosquet de chênes à l'abord d'une ancienne décharge à 1km du centre, parc de château à 500m, haie de faible hauteur (!) en bordure de l'ancienne voie de chemin de fer à 200m du secteur, chêne à 200m du centre en 2017.

Notons que dans les 2 premiers cas, les freux ont subi la foudre des chasseurs locaux ! La nidification de l'espèce est très irrégulière dans le temps.

La Linotte mélodieuse fait son apparition en 2018, mais rien ne permet de penser à une nidification certaine. Un couple a fréquenté les limites sud-ouest du secteur, apparaissant régulièrement en avril et début juin. Cet oiseau ne se porte globalement pas très bien en Combraille.

### ➤ Les espèces toujours présentes

Il reste donc 22 nicheurs réguliers (ou quasiment) au cours de ces 30 années. Parmi ces espèces, je ne peux pas réellement situer le niveau de population et leur évolution pour les Moineau domestique et Martinet noir. Mais je dirais qu'à l'impression de « vieil observateur », je ne perçois aucune variation de population pour le Moineau domestique qui est toujours largement présent dans le bourg. Pour le Martinet noir, l'examen des vols au début du printemps donne l'impression d'une population moins fournie et il se pourrait que l'espèce soit moins abondante, ce qui pourrait être assez logique pour cet oiseau qui, comme les hirondelles, est un chasseur d'insectes de haut vol.

Dans le tableau, il est donc possible de comparer les populations (nombre de couples ou mâles cantonnés) recensées en 1988 et 2018 pour les 20 autres espèces.

La moitié de celles-ci semble stable ou quasiment : c'est ainsi le cas pour les Rougequeue noir et à front blanc, Mésange charbonnière, Pinson des arbres, Serin cini, Étourneau sansonnet, Chevêche d'Athéna, Effraie des clochers, Merle noir (qui pourrait même être intégré dans les espèces en augmentation). La Pie bavarde reste un nicheur irrégulier dans les limites même de la zone, ayant connu au moins 3 implantations différentes au vu des vieux nids parfois encore détectables, et elle est loin d'avoir été reproductrice tous les ans.

Il y a ensuite des reculs plus ou moins spectaculaires :

Le statut de l'Accenteur mouchet semble montrer un recul notable, le nombre de cantonnements a été divisé par 3. Les lieux de détection de 1988 n'ont pourtant pas changé dans leur aspect en 2018. Les hivers sont nettement moins rigoureux pour ce sédentaire. Il est donc difficile de comprendre ce recul. De plus, dans les environs mêmes, l'espèce ne semble pas plus que cela en régression.

Alerte rouge (?) pour le Verdier d'Europe qui est le seul fringille à voir ses effectifs reproducteurs chuter. Avec un recul de 50 % du nombre de cantons, ce chiffre semble important et il serait souhaitable de savoir s'il s'agit d'une simple fluctuation annuelle ou d'un réel recul durable de l'espèce. Dans ce cas il aurait été judicieux de faire des recensements beaucoup plus fréquents.



Alerte rouge pour l'Hirondelle de fenêtre avec -50 %. L'espèce est en chute libre comme partout ailleurs pour cet insectivore chasseur de haut vol qui pâtit sûrement de la diminution d'insectes volants selon les dernières études. Outre cela, ses colonies sont toujours, et peut être même plus encore, malvenues sur les façades. Nombre de riverains mettent en place des filets, détruisent même les nids en hiver. Pour être précis, rares sont les colonies tolérées, et un seul propriétaire a aménagé sa façade en installant des planches pour les déjections sous la colonie ; comble de l'ironie, l'espèce ne s'y reproduit plus ! Lorsque que l'on dénombre les anciens sites de reproduction dans le bourg on prend la mesure de la régression sûrement encore plus notable, même s'il faut modérer ce constat en se doutant bien que tous les anciens sites n'étaient probablement pas tous occupés tous les ans.

L'Hirondelle rustique semble en léger recul. A l'inverse de sa cousine, elle garde bonne presse dans la population qui se « désolé » de la voir disparaître, bien que certains propriétaires lui reprochent d'être salissante dans leurs appentis et garages. Il est vrai que



ces dernières années, certains printemps très maussades ont été fatidiques à nombre de couples, ce qui, additionné à la diminution générale des proies, peut expliquer cette régression.

Pour tempérer ce constat attristant, il y a des espèces qui se portent bien, même très bien. Il y a donc eu l'apparition spectaculaire du Pigeon ramier qui s'est faite progressivement au cours des 20 dernières années, pour atteindre un niveau remarquable en 2018 avec a minima 10 couples. Sa vitalité s'explique probablement par une reproduction prolifique avec parfois jusqu'à 3 couvées annuelles (même si les échecs sont nombreux), des hivers moins rigoureux laissant une nourriture disponible notable, notamment avec le développement des cultures du maïs aux environs immédiats du bourg, et peut être une pression cynégétique locale faible (bien peu de chasseurs semblent le chasser).

La venue aussi de la Mésange bleue est étonnante puisque curieusement elle n'était pas notée en 1988, mais je ne vois pas pourquoi je ne l'aurais pas repérée à l'époque.

La Tourterelle turque se porte elle aussi fort bien puisque le nombre de couples a augmenté d'au moins 30 %. On note parfois une certaine promiscuité des couples, et on se demande si elle ne va pas encore augmenter ses effectifs. A l'instar du Ramier sa vitalité de reproduction est remarquable, pouvant commencer dès février jusqu'à août. Mais cette abondance commence à lui valoir quelques inimités de la part d'une partie de la population : pose de grillage anti-nids, parfois utilisation de manière anecdotique du jet d'eau pour asperger afin de les empêcher de construire !!! A noter qu'en 2018 une « Colombe domestique » arpente le bourg et tente des parades devant les tourterelles turques, mais sans grand succès.



Le Pigeon biset domestique fait bel et bien partie du « paysage aviaire » et il est tout à fait logique de le considérer. En 1988, seulement quelques individus restaient cantonnés près de l'abbatiale. Depuis, profitant de l'abandon de maisons, l'oiseau a étendu son territoire dans le bourg. Sa population a quasiment triplé, et il aurait sûrement progressé davantage s'il ne suscitait pas la vindicte de certains.

Le Choucas des tours, bien que non cité lui aussi dans l'étude de 1988 par simple oubli (!), n'était alors localisé qu'au niveau de l'abbatiale. Sa population progresse nettement, les oiseaux mettant à profit l'abandon de certaines cheminées du bourg pour y installer leurs nids.

La Fauvette à tête noire a une progression remarquable bien difficile à expliquer. C'est même la progression la plus spectaculaire puisque 3 fois plus de mâles cantonnés sont repérés en 2018. Il n'y a presque aucune zone verte délaissée dans le bourg ! Son statut local a également changé car l'espèce est hivernante quasi annuellement, avec quelques individus dans le bourg même.



Le Chardonneret élégant augmente ses effectifs d'un tiers ! Le milieu n'ayant pas changé, il est là aussi difficile de dire s'il s'agit d'une variation « saisonnière » ou d'une progression réelle durable.

#### ➤ Les « banlieusards »

Il y a quelques espèces qui nichent aux abords même de la zone d'étude mais qui n'ont encore jamais pénétré le secteur.

Le Rossignol philomèle, le Rougegorge familier et le Troglodyte mignon nichent à moins de 100 mètres du secteur. Si le premier, franchement campagnard, reste logiquement hors zone, il est étonnant que les 2 autres n'aient encore jamais tenté de se reproduire dans certains secteurs de jardins plus ou moins en friche.

Le Hibou moyen-duc est le rapace nocturne en fait le plus répandu dans le « grand bourg » évahonien avec 2 à 3 couples annuels, mais tous marginaux à la zone. La Chouette hulotte reste aussi en marge, mais plus éloignée avec 2 sites de chants.

Pour anecdote notons que l'Épervier d'Europe fait régulièrement en toutes saisons des incursions et doit donc nicher pas très loin.

## **Comparaison de l'évolution locale de l'avifaune avec l'évolution régionale basée sur la méthode STOC-EPS (2017)**

---

Il est intéressant de noter que l'évolution positive de la population évahonienne pour Choucas des tours, Roitelet triple bandeau, Pigeon ramier, Tourterelle turque, Fauvette à tête noire se retrouve aussi au niveau de la région limousine. Même si les chiffres régionaux limousins sont retenus comme stables, on note une légère évolution positive régionale pour la Mésange bleue, comme dans la présente étude. A l'inverse, une petite tendance à la baisse régionale pour l'Accenteur mouchet est signalée tout comme ici.

Pour les baisses régionales notables, on retrouve comme dans l'étude présente les Hirondelles de fenêtre et rustique, Martinet noir, Verdier d'Europe.

## **Conclusion**

---

La population aviaire d'Evau dans son ensemble se porte donc bien, et globalement on ne perçoit pas le « malaise » général enregistré pour l'avifaune française. Mais nos villages, à l'instar des forêts, ne seraient-ils pas des lieux de refuge pour les oiseaux, se trouvant ainsi « à l'abri » des pratiques agricoles tant dénoncées dans nos bocages et zones de cultures intensives ?

Je ne prends pas le risque de vous donner rendez-vous dans 30 autres années, mais certains vous tiendront peut-être au courant...

## **Bibliographie**

---

**DUBOC P., 1991.** Étude quantitative de l'avifaune nicheuse d'un village rural (Evau-les-bains – Creuse). *Le Grand-Duc*, 39 : 1 – 11.

**SEPOL, 2017.** *Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Échantillonnage Ponctuel Simple -STOC EPS « RÉGION »*. Rapport 2016, 27p.

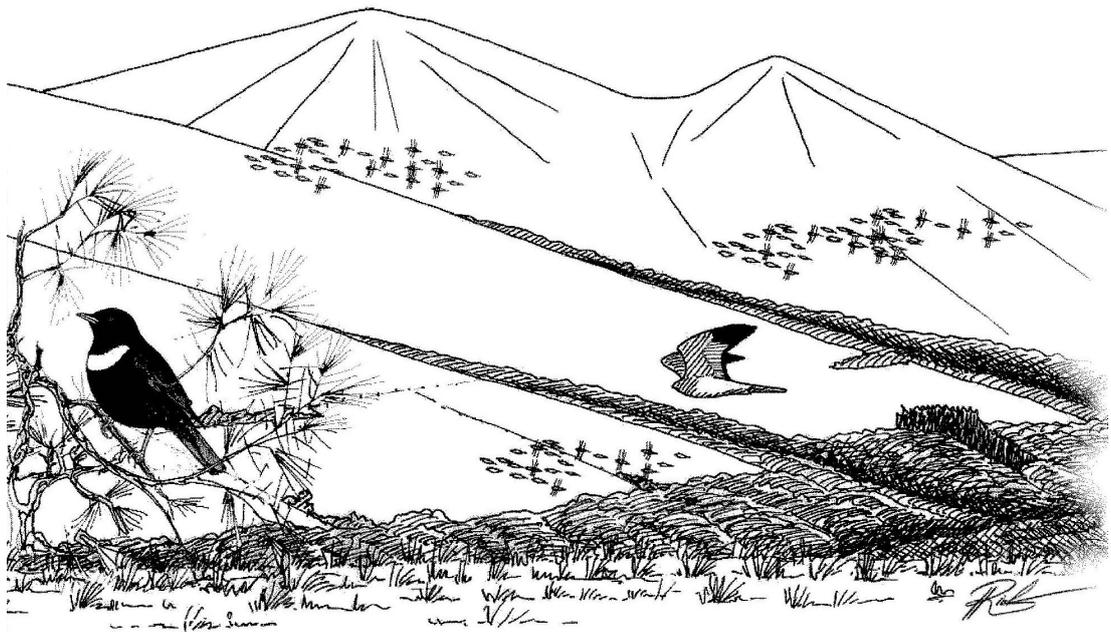
ISSN 0154 - 2109



LE GRAND-DUC N°87 (ANNEE 2019)

# Evaluation des populations auvergnates de Merle à plastron (*Turdus torquatus*) : résultats de l'enquête régionale 2017-2018.

Alex Clamens



---

## Résumé

Une enquête a été réalisée sur les printemps 2017 et 2018 afin d'évaluer la population nicheuse de Merle à plastron (*Turdus torquatus*) dans l'ancienne région Auvergne. Les résultats permettent d'estimer cette population entre 50 et 81 couples nicheurs répartis entre le massif du Cantal (6-12 couples), le massif du Mézenc et le Mont d'Alambre (10-12 couples), le Cézallier (4-7 couples), les monts Dore (20-40 couples) et les monts du Forez (moins de 10 couples). Ces valeurs sont très inférieures à celles publiées dans les études précédentes sauf pour les monts Dore. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer ces diminutions : modification des conditions environnementales sur les sites de nidification (fermeture des milieux, sécheresse estivale), mortalité accrue en migration et dégradation des conditions sur les sites d'hivernage. La plus probable expliquant à court terme la diminution constatée serait la sécheresse en fin d'été ces dernières années qui priverait les oiseaux de ressources alimentaires avant le départ en migration.

---

## Introduction

Le Merle à plastron, *Turdus torquatus*, est une espèce paléomontagnarde qui comporte deux sous-espèces en Europe : *Turdus torquatus torquatus* dans les Îles Britanniques et en Scandinavie et *Turdus torquatus alpestris* qui est présente dans les massifs montagneux depuis les Monts Cantabriques à l'ouest jusqu'à l'ouest de la Turquie à l'est. Une troisième sous-espèce, *Turdus torquatus amicornum*, niche dans les montagnes de l'est de la Turquie, du Caucase et d'Iran. En France, c'est la sous-espèce *alpestris* qui est présente mais la sous-espèce nominale a niché en petit nombre par le passé en Bretagne (1971-1986) et dans le Nord-Pas de Calais (OLIOSO in ISSA & MULLER 2015). La population française, estimée entre 20 000 et 30 000 couples, se répartit principalement entre les Pyrénées, les Alpes et le Jura, plus des petites populations dans les Vosges et le Massif Central et ponctuellement dans les Ardennes. Dans l'ancienne région Auvergne, le Merle à plastron niche dans le département du Cantal sur les monts éponymes et le Cézallier, dans le département du Puy-de-Dôme dans le Cézallier, les monts Dore et les monts du Forez, et dans le département de la Haute-Loire sur le massif du Mézenc. Des cas de nidification ont été notés à l'unité dans les monts Dômes dans le passé et l'espèce a niché dans le département de l'Allier (Montagne Bourbonnaise) et dans les Bois Noirs (Puy-de-Dôme). La population régionale avait été estimée à 160-330 couples (DULPHY & CLAMENS in LPO AUVERGNE 2010) distribués comme suit : 80-150 couples dans le Puy-de-Dôme répartis à égalité entre Cézallier, monts Dore et monts du Forez, 40-100 couples dans le Cantal et 40-80 couples en Haute-Loire. Le Merle à plastron est une espèce de lisière, caractéristique en montagne de la limite supérieure de la forêt. A ce titre, elle est sensible à deux modifications qui lui sont néfastes : la régression de l'élevage qui entraîne une fermeture des milieux qui la prive des pelouses dans lesquelles elle recherche sa nourriture, mais aussi son intensification qui limite les boisements de lisière et transforme les prairies en pelouses rases, et le réchauffement climatique. Afin de comparer les populations actuelles par rapport aux estimations de 2010, mais également de disposer d'un état des lieux précis pour un suivi à long terme, une enquête a été lancée sur les printemps 2017 et 2018 dans le but de comptabiliser de la manière la plus exhaustive possible les populations nicheuses de Merle à plastron auvergnates.

---

## Matériel et méthodes

### Inventaire des sites potentiels

Grâce à la base de données en ligne Faune-Auvergne tous les sites de nidification passés de Merle à plastron ont été recensés sur la période 1970-2016. Des cartes de présence potentielle ont pu ainsi être produites et elles ont été fournies aux prospecteurs. L'objectif était de visiter tous les sites connus au moins une fois en période favorable.

### Détermination de la période de prospection

Le Merle à plastron est un migrateur qui traverse l'Auvergne principalement en avril, avec les premiers individus vus en mars, parfois en février. Selon les conditions climatiques, des individus migrateurs non nicheurs sont encore présents début mai, et ils peuvent adopter un comportement territorial (chant). Il était donc nécessaire de déterminer à partir de quelle date on pouvait considérer sans risque d'erreur les oiseaux contactés comme nicheurs. De même, une fois la nidification achevée, les oiseaux se dispersent loin de leur site de nid. Une date de fin de prospection devait donc être également définie.

Dans la base de données Faune-Auvergne, les données de nidification certaine de Merle à plastron sont toutes situées au-dessus de 1200 m d'altitude, et même 1300 sur la période 2014-2016. On peut donc considérer que des individus observés en dessous de cette altitude sont des migrateurs. Sur les années 2014-2016, plus aucun Merle à plastron n'a été observé en dessous de 1200 m à partir du 1<sup>er</sup> mai. Par précaution, nous avons donc choisi de commencer la prospection le 15 mai. A partir des données de phénologie disponibles sur Faune-Auvergne, la date du 15 juillet a été choisie pour la fin de la prospection.

### Organisation matérielle de l'enquête

La prospection a été organisée à partir de la base de données Faune-Auvergne. Le protocole de l'enquête a été mis en ligne sur le site et tous les observateurs passés de l'espèce ont directement été contactés par courriel afin d'être invités à participer. Les sites potentiels ont été fournis aux participants auxquels il a été demandé de saisir les données au fur et à mesure sur le serveur en localisation précise et de bien signaler les absences sur un site favorable en utilisant le code 99, code indiquant l'absence de l'espèce malgré des recherches. En plus des sorties individuelles laissées à l'appréciation de chacun, des sorties collectives ont été organisées sur certaines zones (monts du Forez, monts du Cantal). Enfin, une collaboration a été mise en place entre le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et le Parc Naturel Régional Livradois-Forez d'une part, et la LPO Auvergne d'autre part. Ceci a permis aux personnels des deux parcs (gardes nature, chargés d'étude et de mission, conservateurs des réserves naturelles gérées par le Parc des Volcans) de participer à l'enquête dans le cadre de leur activité professionnelle. Les observateurs ont été tenus au courant de l'évolution de la prospection par courriel au fur et à mesure de son avancement. A la fin de la première année d'enquête un bilan envoyé à tous les observateurs et mis en ligne sur Faune-Auvergne a permis d'orienter les prospections pour l'année 2018.

## Analyse des données

Les données de nidification ont été extraites de la base Faune-Auvergne les deux années sous format cartographique KML. A partir de leur localisation, un nombre de couples nicheurs a été estimé pour chaque secteur géographique. Pour cela, les chanteurs différents comptabilisés le même jour ont été retenus comme autant de couples. Pour les contacts relevés des jours différents, ils ont été comptés comme des couples différents quand ils étaient suffisamment éloignés. En cas d'incertitude des fourchettes ont été retenues.

## Résultats

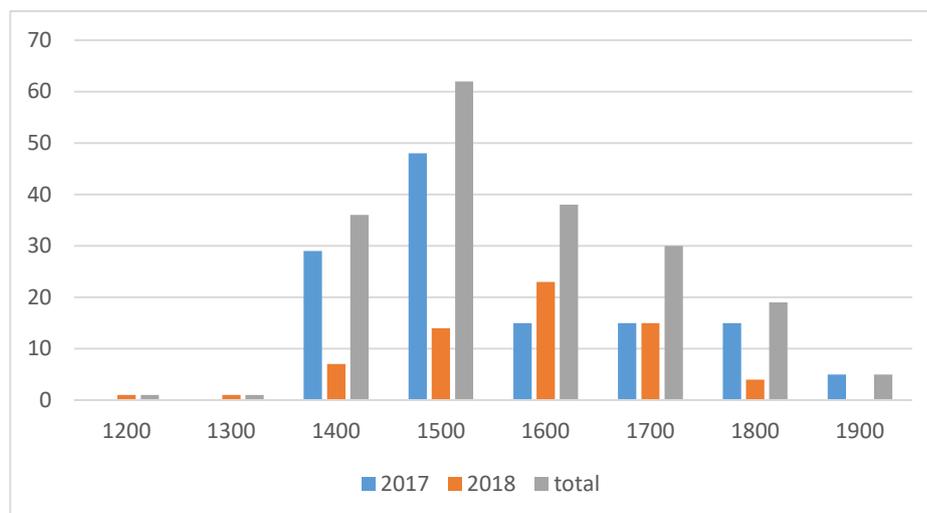
### Résultats quantitatifs

Le nombre de données, le nombre de jours de prospection et le nombre d'observateurs par an sont donnés sur le tableau 1.

**Tableau 1 :** bilan global de la prospection par département sur les deux années, les données négatives correspondent à des sites potentiellement favorables et occupés par le passé sur lesquels l'espèce était absente.

	Allier		Cantal		Haute-Loire		Puy-de-Dôme		Total	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Nombre de données	0	20	29	34	14	66	177	73	220	193
Nombre de données positives	0	0	13	10	12	15	111	42	136	67
Nombre d'observateurs	0	4	9	10	8	4	16	14	29	28
Nombre de jours de prospection	0	1	14	11	10	13	33	25	57	50

Les altitudes de nidification (possibles, probables et certaines) vont de 1260 m à 1837 m. La figure 1 représente la distribution des altitudes des données de nidification pour les deux années.



**Figure 1 :** répartition du nombre de nidification du Merle à plastron par tranche d'altitude pour les deux années.

Le bilan complet des sites occupés avec le nombre de couples estimé est donné sur le tableau 2.

**Tableau 2 : bilan complet des sites occupés et du nombre de couples estimés durant l'enquête ("?" indique que le site n'a pas été visité).**

Département	Massif	Secteur	2017	2018	Estimation
03	Montagne Bourbonnaise	Pierre Chatel, Ray de Musy	?	0	<b>0</b>
15	Cantal	Cirque de Chamalières	3-4	3-4	
	Cantal	Peyre de l'Âne	1	0	
	Cantal	Rochers de Chamalière sud	1	0	
	Cantal	La Cocarderie	1	0	
	Cantal	Puy Brunet Sud	0	1	
	Cantal	Puy Bataillouse-Bec de l'Aigle	2	1	
	Cantal	Puy Mary	2-3	0	
	Cantal	PeyreArse Ouest	0	1	
	Cantal	Puy Chavaroche	0	0	
	Cantal	Prat de Bouc	0	0	
	<b>Total Cantal</b>		<b>10-12</b>	<b>6-7</b>	<b>6-12</b>
43		Mont Mézenc	3-5	5	
		Mont d'Alambre	3	4-5	
		Chaulet	1	1	
		Rochers des Cuzets	1	?	
	<b>Total Mézenc-Mont d'Alambre</b>		<b>8-10</b>	<b>10-11</b>	<b>10-12</b>
	<b>Margeride</b>		?	0	<b>0</b>
63	Cézallier	Signal du Luguet	3	3-6	
	Cézallier	Bois du Cézallier	4	1	
	Cézallier	Bois du Fraud	?	0	
	Cézallier	Forêt de Belan Gardon	?	0	
	Cézallier	Cirque d'Artoux	?	0	
	<b>Total Cézallier</b>		<b>7</b>	<b>4-7</b>	<b>4-7</b>
	Monts Dore	Montagne du Mont	3	1	
	Monts Dore	Val de Courre amont	1-2	1	
	Monts Dore	Val de Courre aval	1-2	0	
	Monts Dore	Val d'Enfer	1	1-2	
	Monts Dore	Fontaine Salée aval	1	0	
	Monts Dore	Fontaine Salée amont	0-1	0	
	Monts Dore	Puy Gros nord	1	1	
	Monts Dore	Pistes Super-Besse	1	0	
	Monts Dore	Chaudefour Aiguillette Moine	1	1	
	Monts Dore	Cacadogne nord-ouest	1-2	1	
	Monts Dore	Ferrand nord	1	0	
	Monts Dore	Pas de l'Âne Aiguilles du Diable	1	1	
	Monts Dore	Ravin des Chèvres	1	?	
	Monts Dore	La Carrière nord	3-4	?	
	Monts Dore	Plateau de Bozat	4	?	
	Monts Dore	Val Blanc	0	?	
	Monts Dore	Cuzeau sud	1	2	
	Monts Dore	Bois de Pessade, Baudet, Baladou	6-7	2-3	
	Monts Dore	Guéry est	2-3	0	
	Monts Dore	Guéry ouest	4-5	4-5	
	<b>Total monts Dore</b>		<b>35-42</b>	<b>15-18</b>	<b>20-40</b>
	Forez	Montagne de Monthallier	0	2	
	Forez	Vallée du Fossat	2	1	
	Forez	Col du Fossat	0	0	
	Forez	Pierre sur Haute	2	3	
	Forez	Rochers Pointus	0	1	
	Forez	Béal nord	1	0	
	Forez	Supeyre nord	1	?	
	Forez	Supeyre sud	?	?	
	<b>Total monts du Forez</b>		<b>6</b>	<b>7</b>	<b>&lt;10</b>
<b>Auvergne</b>			<b>66-77</b>	<b>42-50</b>	<b>50-81</b>

Les fourchettes ont été établies en considérant la valeur la plus faible et la valeur la plus haute sauf pour le Mézenc-Mont d'Alambre où un site n'a pas été prospecté en 2018 et a été compté dans le maximum de cette année-là, les monts Dore où l'année 2018 a présenté une météorologie défavorable à l'espèce avec une prospection incomplète et où un minimum légèrement supérieur au maximum de cette année a été retenu et les monts du Forez où un maximum a seulement été retenu pour tenir compte de la prospection partielle des sites favorables.

### Résultats qualitatifs

Les données recueillies ont permis également de caractériser les milieux occupés par le Merle à plastron en Auvergne. Ces différents milieux et les facteurs qui les maintiennent favorables pour l'espèce sont donnés sur le tableau 3 et illustrés sur la figure 4. Ces conditions particulières font que le Merle à plastron, comme le notait BOITIER (1998), est souvent en Auvergne une espèce localisée à certains sites favorables de faible surface avec de fortes densités et donc un caractère agrégatif des couples nicheurs.

**Tableau 3 : milieux fréquentés par le Merle à plastron en Auvergne et facteurs les maintenant favorables pour l'espèce.**

Milieu	Maintien des milieux ouverts	Maintien du sol humide
Combe à neige, couloir d'altitude	Sols instables, avalanches, conditions météorologiques hivernales	Enneigement et congères
Tourbières	Sols gorgés d'eau anoxique et acide	Tourbière
Boisements de crêtes	Vents, pâturage	Enneigement et congères, piétinement par le bétail
Eboulis d'altitude	Conditions climatiques d'altitude et pâturage	Enneigement, pluviosité élevée
Lisières forestières	Conditions climatiques d'altitude et pâturage	Enneigement, pluviosité élevée, présence de sources
Pessières âgées bordées de pâturages	Pâturage	Présence de sources et de zones humides

### Discussion

Le premier constat qui émerge de cette étude est l'effondrement des populations par rapport à ce qui était connu antérieurement sur pratiquement tous les massifs. Seul le massif des monts Dore présente un effectif voisin ou supérieur aux estimations antérieures selon la référence que l'on retient. On peut noter que, avec 6 à 15 couples nicheurs selon les années, la Réserve Naturelle nationale de Chastreix-Sancy accueillerait entre 10 et 20% de la population régionale ce qui lui donne une forte responsabilité pour la conservation du Merle à plastron en Auvergne. Les valeurs de l'enquête sont très proches de ce qui a été évalué par le personnel de la Réserve qui a estimé la population de l'espace protégé à 12 couples en 2017 et 7 en 2018 (LEROY, 2019).

L'évolution temporelle des estimations est synthétisée sur le tableau 4.

**Tableau 4 : comparaison des estimations de populations (nombre de couples nicheurs) entre les données antérieures et l'enquête actuelle.**

Massif	Avant 2010	Atlas 2010	Comptages intermédiaires	Enquête 2017-2018
Montagne Bourbonnaise	10 (2000) (1)	0		0
Bois Noirs	Probable (1971-1972, 1991) (2)	0		0
Cantal	20-40 (1999) (3)	40-100		6-12
Mézenc - Mont d'Alambre	40-80 (2000) (1)	40-80		10-12
Cézallier	35 (1998) (4)	50	10 ** (2011)	4-7
Monts Dore	20 (1992) (5)	50		20-40
Monts du Forez	30-40/50 (1993) (6)/ 2004) (7)	50		<10
Monts Dômes	1 *	0	0 ***	0

(1) BOITIER, 2000 ; (2) RENAULT 1974, PIECHAUD, 1991 ; (3) LEROY & FELTZ, 1999 ; (4) BOITIER, 1998 ; (5) GAUTHIER *et al.* ; 1992 ; (6) TOURET, (1993) ; (7) JOUVE, (2004). \* nidification en 2000, 2003 et 2006 au Puy de Dôme, base de données Faune-Auvergne GUELIN ; présence en juin 2000, base de données Faune-Auvergne, auteur non diffusé. \*\* base de données Faune-Auvergne, LEROY, \*\*\* base de données Faune -Auvergne.

Ces diminutions sont particulièrement fortes quand on compare les données de l'enquête avec les estimations de l'atlas de 2010. Mais comme les quantifications effectuées pour l'atlas étaient des estimations ne reposant pas sur de

nouvelles prospections, il semble certain que les évaluations de 2010 ont largement surestimé les effectifs nicheurs de Merle à plastron en Auvergne.

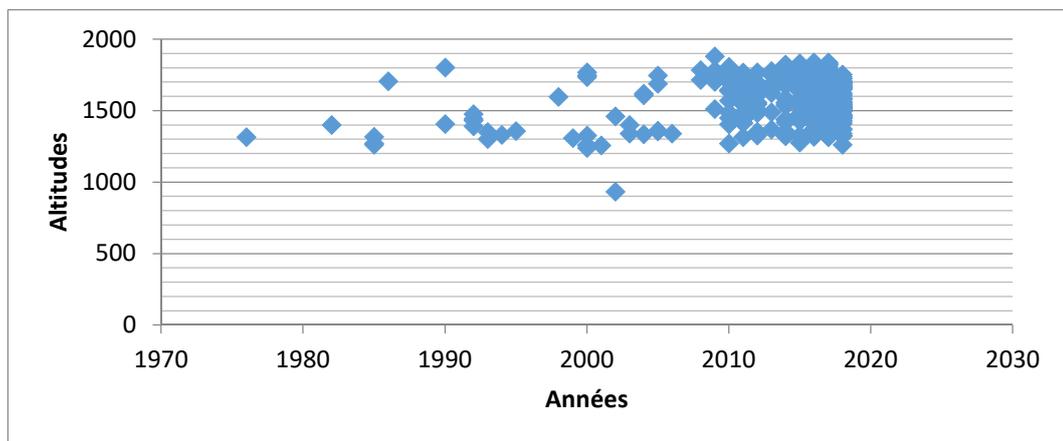
Dans les études antérieures à l'atlas de 2010, il n'est pas impossible qu'une partie des nicheurs comptabilisés correspondent à des oiseaux migrateurs en transit car des individus chanteurs fin avril ou début mai avaient parfois été considérés comme nicheurs. C'est le cas dans les monts du Forez pour l'étude de 1993 (TOURRET, *com. pers.*) et surtout celle de 2004 (JOUVE), ou dans le Cantal (LEROY & FELTZ, 1999) où les auteurs considèrent que l'espèce s'installe fin avril. Une surestimation est donc possible dans ces études antérieures. Inversement, la discrétion de certains oiseaux une fois cantonnés peut conduire à la non détection de couples installés précocement au début mai. Toujours pour les monts du Forez, la partie sud de la zone favorable, le secteur de la Montagne des Allebasses, au sud du col des Supeyres, n'a pas été prospectée. Il y a peut-être là par contre une sous-estimation des effectifs. Ces biais ne sauraient cependant rendre compte en totalité des diminutions constatées, d'une part car l'écart avec les chiffres antérieurs est important, d'autre part car de nombreux sites où l'espèce avait été contactée comme nicheuse dans le passé se sont révélées inoccupés.

Il y a par contre des sites où la régression est indiscutable. Dans les Bois Noirs et la Montagne Bourbonnaise, le Merle à plastron a disparu. Dans le Cantal, FELTZ (1996) avait localisé 6 couples nicheurs dans la zone Natura 2000 alors que l'enquête n'a permis d'en retrouver que 2 à 5. Dans le Cézallier, les prospections effectuées dans le passé ont été réalisées en juin (avec le même protocole en 2011 qu'en 1998, LEROY, *com. pers.*) et non seulement les effectifs sont beaucoup plus faibles aujourd'hui mais l'espèce n'a pas été retrouvée sur certains sites. C'est le cas de la forêt de Belan Gardon dans laquelle BOITIER (1998) avait contacté 4 couples et le Cirque d'Artout où 5-6 couples avaient été comptés par BLANC (1985). Dans les monts Dômes aucune nidification n'a été notée au Puy de Dôme depuis 2006 malgré des prospections régulières tous les ans. Pour le massif des monts Dore, enfin, les effectifs obtenus sont supérieurs aux estimations antérieures mais la pression de prospection a été plus forte et plus régulière dans le temps que sur les autres sites. On note également une grande différence entre les deux années, avec des sites occupés en 2017 et inoccupés en 2018, et de fortes différences entre les années pour certains sites. Il est difficile de savoir laquelle des deux années correspond à une année normale, la météo du printemps 2018 ayant été particulièrement instable, entraînant une installation tardive et probablement rapide des nicheurs sur les crêtes (LEROY, *com. pers.*).

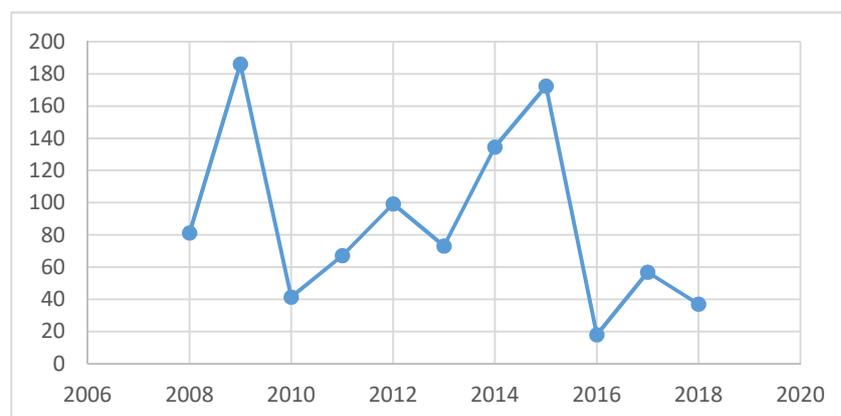
En Europe, le Merle à plastron est jusqu'à maintenant considéré comme stable malgré une régression marquée en Grande-Bretagne, ainsi qu'en République Tchèque, au Lichtenstein et en Croatie (Cahiers d'Habitat Oiseaux, MEEDDAT et MNHN). En France, le programme STOC indique une diminution de 12% mais avec un nombre d'individus contactés trop faible pour affirmer une tendance (OLIOSO in ISSA 2015). Cependant, la régression en Auvergne s'apparente bien à ce qui est observé en Grande-Bretagne tant spatialement qu'au niveau des effectifs (chute de 58% des effectifs entre 1988-1991 et 1999, WOTTON *et al.* 2002 mais avec des augmentations locales, SIM *et al.* 2010) et les mêmes hypothèses explicatives peuvent être envisagées (BEALE *et al.* 2006). Elles sont au nombre de trois : 1/ un changement de milieu sur les sites de nidification (voir tableau 3) qui diminue le succès de reproduction soit par fermeture des milieux (remontée altitudinale de la forêt suite au réchauffement global ou par diminution de l'élevage), soit par changement climatique (climat moins humide en fin d'été notamment) ; 2/ une mortalité accrue sur les voies migratoires ; 3/ une détérioration des conditions sur les sites d'hivernage. En Grande-Bretagne, BEALE *et al.* (2006) ont montré que des températures élevées et une pluviosité intermédiaire en fin d'été sur les sites de nidification avaient un effet négatif sur les territoires occupés l'année suivante. De telles conditions climatiques diminueraient la disponibilité en fruits charnus à cette période, essentiellement les myrtilles mais aussi les sorbiers, ce qui aurait un effet négatif sur la survie des juvéniles et des adultes. Un impact négatif, sur les territoires occupés une année, d'une pluviosité printanière élevée au Maroc (site d'hivernage) 24 mois avant a aussi été relevé. Ces pluies en pleine période de pollinisation des genévriers diminueraient leur fructification et donc la disponibilité en fruits charnus pour les oiseaux hivernants. Une surexploitation humaine des sites d'hivernage marocain pour le bois de chauffe et par le pâturage aurait également un effet négatif (BURFIELD, 2002). Enfin, SIM *et al.* (2010), relie le déclin des populations britanniques, contrairement aux scandinaves qui sont stables, à une migration plus précoce des premières, qui se traduit par un passage par la France à un moment où la chasse aux turdidés est encore possible. Une mortalité accrue aurait donc lieu, suite à des confusions avec d'autres espèces (le Merle à plastron est protégé en France), ce qu'atteste le nombre élevé de retour de bagues de merles à plastron tués à la chasse en France à cette époque (BURFIELD, 2001).

Concernant l'Auvergne, la quantification de l'impact éventuel de la mortalité sur les voies de migration ou sur les sites d'hivernage demanderait un effort important de suivi par baguage et une analyse fine sur plusieurs années des conditions de reproduction d'une part (nombre de couples, grandeur de ponte, succès de reproduction), et des conditions climatiques en Afrique du Nord et dans le sud de l'Espagne d'autre part. La quantification de l'évolution des milieux aurait demandé un suivi régulier de la végétation et de la pression de pâturage sur les sites de nidification. Cette approche est possible dans le futur mais pas avec les données globales disponibles aujourd'hui sur les différents massifs, à cause du caractère dispersé des sites de nidification de l'espèce en Auvergne qui est donc sensible à des variations environnementales à très petite échelle. Il est cependant probable qu'une part des régressions soit due à une arrivée à maturité de certains boisements, avec en conséquence la disparition des zones herbeuses nécessaires à l'alimentation et la régression des arbustes à fruits charnus (Sorbiers par exemple). Par exemple, dans le Cézallier, les couples présents aujourd'hui se concentrent sur des buttes boisées très ventées et pâturées où les conditions ont peu changé au cours des dernières décennies, alors que les sites désertés sont moins exposés aux vents et ont peut-être connu un développement

de la végétation par baisse de la pression de pâturage ou reboisement. Cependant une comparaison des photographies aériennes des années 1950 avec les photographies actuelles (<https://remonterletemps.ign.fr>) montre clairement, même sur ces sites encore occupés du Cézallier, une régression des espaces ouverts présents au sein des boisements et donc une dégradation des conditions favorables à l'espèce. Il en est de même sur le site du Guéry (Puy-de-Dôme) avec un fort développement de la forêt et la régression des espaces ouverts par évolution naturelle et reboisement par l'homme, et de certaines zones du massif du Cantal autour du Puy Mary. Mais ces évolutions sont lentes, et les comparaisons ci-dessus sont à l'échelle de plus de 50 ans. Il est douteux qu'elles expliquent les baisses d'effectifs constatées sur les deux dernières décennies. En ce qui concerne le climat, une étude récente sur le massif des monts Dore (SERRE, 2015) montre que sur la période 1950-2010, le massif a connu une hausse significative des températures, hausse plus sensible en été et au printemps. Ce facteur a été identifié en Grande-Bretagne comme ayant un effet négatif sur la reproduction de l'espèce (BEALE *et al*, 2006). Cependant, l'effet attendu du réchauffement, à savoir l'augmentation de l'altitude de nidification au cours du temps, n'apparaît pas si on analyse l'ensemble des données de nidification disponibles sur la base Faune-Auvergne (Figure 2), mais cette absence reflète peut-être simplement la rareté des observations anciennes et la faible prospection des zones de montagne dans le passé. Par contre, aucune tendance claire ne se dégage pour l'évolution des précipitations sur 1950-2010 (SERRE, 2015). Pour disposer d'une série de mesures sur les 10 dernières années, plus pertinente pour notre étude, on peut utiliser les relevés de la ville d'Aurillac, assez proche des sites de nidification du Cantal (<https://www.infoclimat.fr/climatologie/globale/>) bien que de climat moins humide. Les mois d'août des années 2016, 2017 et 2018 sont particulièrement secs, ce sont même les plus secs des dix dernières années si l'on enlève l'année 2010 (Figure 3). Même si on ne retrouve pas un tel déficit hydrique en juillet, des sécheresses estivales importantes pourraient expliquer, comme en Grande-Bretagne (BEALE *et al*, 2006), la régression du Merle à plastron en Auvergne en diminuant les ressources disponibles pour les juvéniles et les adultes avant le départ en migration, mais cette régression serait très récente. La question de l'évolution sur les monts Dore, avec des effectifs qui n'ont pas diminué, reste par contre entière. Cette stabilité est confirmée par le suivi par transect réalisé par la Réserve Naturelle Nationale de Chastreix-Sancy depuis 2014, qui montre un nombre de couples stable sur les crêtes (4 années à 6 couples, une année à 5 couples, LEROY 2019). Comme une étude menée sur la réserve (MATHONNAT, 2017) ne montre aucune évolution récente des milieux occupés par l'espèce, si les diminutions constatées sur les autres sites sont de nature climatique on voit mal pourquoi les populations des monts Dore n'auraient pas été impactées.



**Figure 2 :** altitudes de nidification par année des Merles à plastron enregistrées dans la base de données Faune-Auvergne.



**Figure 3 :** Evolution de la pluviosité à Aurillac au moins d'août en mm sur les dix dernières années.  
<https://www.infoclimat.fr/climatologie/globale/mois-d-aout/aurillac/07549.html>

## CONCLUSION

---

L'importante régression du Merle à plastron sur l'« ancienne » région Auvergne ressemble fortement à ce qui est observé en Grande-Bretagne. Les mêmes hypothèses explicatives peuvent être avancées (sécheresse estivale accrue, fermeture des milieux, mortalité en migration, dégradation des conditions sur les sites d'hivernage) mais il s'avère très difficile de les tester. Si l'évolution des milieux semble défavorable à l'échelle des dernières décennies, il est plus probable que la régression récente soit plutôt la conséquence d'étés plus secs et plus chauds que par le passé suite au réchauffement climatique. Comme le montre le tableau 3, la persistance de l'espèce en Auvergne passe par le maintien d'un élevage extensif sur les sites de nidification, l'absence de drainage des zones humides et, ponctuellement, des interventions destinées à créer de nouveaux boisements, ou à éclaircir ceux existants, comme ce qui a été réalisé à la Montagne du Mont sur la Réserve Naturelle Nationale de Chastreix-Sancy. Il est nécessaire, dans l'avenir, de renouveler la présente enquête avec une périodicité de cinq à dix ans tout en effectuant un suivi annuel de certains sites témoins, en relevant à la fois le nombre de couples nicheurs, comme celui réalisé sur la réserve de Chastreix-Sancy sur un transect parcouru tous les ans depuis 2014, mais aussi un suivi des paramètres environnementaux. Le Merle à plastron apparaît en effet comme un indicateur du changement global actuel, changement climatique mais aussi changement d'occupation des terres.

## Remerciements

Ce travail n'aurait pas été possible sans les contributions des naturalistes dont les noms sont indiqués ci-dessous. Cette étude est le fruit de leur investissement sur le terrain pendant ces deux années. Merci à Thierry Leroy (Conservateur de la Réserve Naturelle Nationale de Chastreix-Sancy), François Guélin (LPO Auvergne) et Jean-Claude Corbel (Chargé de mission espèces et activités de pleine nature, PNR Livradois-Forez) pour leur relecture du manuscrit et les échanges que nous avons eu au cours de l'enquête, à Thierry Leroy pour les études menées sur la Réserve de Chastreix-Sancy qu'il m'a communiquées, à Cécile Birard (Responsable du pôle biodiversité, ressources et espaces naturels, PNR des Volcans d'Auvergne) qui m'a fourni l'étude climatique sur le massif des monts Dore, à Aimie Bley (chargée de mission, patrimoine naturel, PNR des Volcans d'Auvergne) qui m'a communiqué les pages concernant le Merle à plastron dans le rapport de Pierre Feltz et qui a coordonné le suivi par les gardes nature du Parc des Volcans sur le massif du Cantal et à Jean-Claude Corbel qui a organisé la sortie collective de prospection sur les monts du Forez. Enfin, Jean-Pierre Dulphy, Paul Nicolas et Gilles Saulas ont relu et corrigé la dernière version du texte.

## Observateurs ayant transmis des données

Jean Andrieux Argirakis, Sandrine Aubrun, Luc Belenguier, Louis Boizot, Vincent Brouallier, Claire Brucy, Dominique Brugiere, Yannick Bruyere, Alexis Bruyère, Guillaume Calu, Groupe Ceps-Loire-Divatte, Christophe Chaize, Clément Cherie, Alex Clamens, Jean-Claude Corbel, Matthias Daub, Michel Désigaud, Élie Ducos, Jean-Pierre Dulphy, Odile Fix, Stéphane Gazel, Olivier Gimel, François Guélin, Philippe Guignabert, Arnaud Hedel, David Houston, Cyrille Jallageas, Nicolas Laprairie, Anne Launois, Thierry Leroy, Eliane Manière, Bernard Mergnat, Marie-Laure Miège, Gilles Mourgaud, Paul Nicolas, Vincent Palomares, Arnaud Péan, Marc Pommarel, Lionel Pont, Daniel Potaux, Philippe Raynard, Jean-Philippe Reygade, Anne Rigaud, Pierre Rigaud, Thierry Roques, Patrice Rousteau, Marine Schmitt, Louis Ton, Guillaume Trapenat, Emmanuel Véricel, Henri Verne.

## Bibliographie

---

- BEALE C.M., BURFIELD I.J., SIM I.M.W., REBECCA G.W., PEARCE-HIGGINS J.W. & GRANT M.C., 2006. Climate change may account for the decline in British ring ouzels *Turdus torquatus*. *Journal of Animal Ecology*, 75 : 826-835.
- BLANC G., 1985. *Inventaire de l'avifaune du cirque d'Artout, massif du Cézallier*. Manuscrit, 2 p..
- BOITIER E., 1998. L'avifaune des monts du Cézallier I- Essai de dénombrement et écologie du Merle à plastron (*Turdus torquatus*). *Le Grand-Duc*, 53 : 9-12.
- BOITIER E. (DIR.), 2000. *Liste commentée des oiseaux d'Auvergne, le Grand-Duc*, hors-série n°1. 132 pages.
- BURFIELD I.J., 2001. Ringed ouzels : where do they go in winter ? *Ringers' Bull.*, 10 : 58.
- BURFIELD I.J., 2002. *The breeding ecology and conservation of the Ring Ouzel in Britain*. Thèse de Docteur en Philosophie, Université de Cambridge (G.B.).
- FELTZ P., 1996. *Life Habitat Natura 2000. Eude écologique massif cantalien, inventaire - descriptif - cartographie des oiseaux et mammifères*. Rapport Espaces et Recherches, PNRVA, 59 p.
- JOUVE M. 2004. *Etude écologique de deux espèces paléomontagnardes : le Merle à plastron et le Venturon montagnard*. Rapport de stage, 2<sup>ème</sup> année de MST, Aménagement et environnement, Université de Metz, 87 p.
- GAUTHIER N., TOURRET P. & GUELIN F., 1992. *Etude des oiseaux nicheurs du Sancy (63)*. Rapport d'étude pour le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne. 68 pages + annexes cartographiques.

- ISSA N. & MULLER Y. (COORD.), 2015.** Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO/ SEOF/ MNHN, Delachaux & Niestlé éd., 1 408 p.
- LEROY T., 2019.** *Evaluation du plan de gestion 2014-2018 et compte rendu d'activités 2018.* Réserve Naturelle Nationale de Chastreix-Sancy, 314 p.
- LEROY T. & FELTZ P., 1999.** Avifaune des crêtes du Cantal: état des connaissances et première synthèse. *Le Grand Duc*, 54 : 40-60.
- LPO AUVERGNE, 2010.** *Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne.* Delachaux & Niestlé éd., 575 p.
- MATHONNAT A., 2017.** *Retracer l'histoire des paysages végétaux et de l'occupation des sols dans la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy.* Mémoire de Master 1, Géoenvironnement, Université Clermont-Auvergne, département de géographie.
- PIECHAUD E., 1985.** L'avifaune des Bois Noirs. *Le Grand-Duc*, 26 : 3-6.
- RENAULT D., 1974.** *La faune de la Montagne Bourbonnaise.* Les Amis de la Montagne Bourbonnaise éd., 136 p.
- SERRE F., 2018.** *Les singularités du climat et son évolution récente sur le massif des monts Dore et la Réserve Naturelle Nationale de Chastreix-Sancy.* Rapport d'étude, PNR des Volcans d'Auvergne, 48 p.
- SIM I., ROLLIE C., ARTHUR D., BENN S., BOOKER H., FAIRBROTHER V., GREEN M., HUTCHINSON K., LUDWIG S., NICOLL M., POXTON I., REBECCA G., SMIH L., STANBURY A. & WILSON P., 2010.** The decline of the Ring Ouzel in Britain. *British Birds*, 103 : 229-239.
- TOURRET P., 1993.** *Etude des oiseaux nicheurs du Haut-Forez, Puy-de-Dôme.* LPO Auvergne et Parc Naturel du Livradois-Forez, 1993. 60 p., tableaux, cartes et annexes.
- WOTTONS. R., LANSTON R.H.W., & GREGORY R.D., 2002.** The breeding status of the Ring Ouzel *Turdus torquatus* in the UK in 1999. *Bird Study*, 49 : 26-34.

	
<p>Combe à neige, couloir d'altitude, vallée de Chaudefour, monts Dore.</p>	<p>Tourbière, plateau de Bozat, monts Dore.</p>
	
<p>Eboulis d'altitude, Val de Courre, monts Dore.</p>	<p>Boisement de crêtes, Cézallier.</p>
	
<p>Lisière forestière, Burons de la Richarde, monts du Forez.</p>	<p>Pessière âgée bordée de pâturages, plateau de Bozat, monts Dore.</p>

**Figure 4 :** milieux fréquentés par le Merle à plastron en Auvergne en période de nidification, photos Alex Clamens.

ISSN 0154 - 2109



# Annales des espèces non homologables à suivre en priorité en Auvergne hors nidification - IV : période 2017-2018.

*Jean-Pierre Dulphy.*



LE GRAND-DUC N°87 (ANNEE 2019)



## Introduction

---

Les dernières annales concernant les espèces à suivre en dehors de la période de nidification ont été rédigées il y a 2 ans (DULPHY *et al.*, 2017). Ces nouvelles annales, complémentaires du rapport du CHA (Comité d'Homologation Auvergne), concernent 2 ans, du 1<sup>er</sup> décembre 2016 jusqu'au 30 novembre 2018.

Il y a de nouveau 56 espèces à examiner (dont 12 ont niché). Les noms des observateurs ne sont pas toujours cités, en particulier s'ils sont plusieurs, mais leurs données figurent dans la base Faune-Auvergne.org avec leurs noms, fichier auquel on peut donc se reporter.

S'il n'y a pas de précision après le nom de l'espèce, il s'agit d'observations pour l'année entière. Le nombre de données est souvent cité à titre d'information, mais il peut correspondre à peu d'oiseaux, s'il y a plusieurs observateurs !

## Liste des espèces

---

### Bernache nonnette (hivernage)

Pour la période décembre-février il y a, au total, 39 données sur 2 ans. A noter qu'il existe tout de même 42 données pour les autres mois de l'année, correspondant à des oiseaux captifs ou féroces. Voici les observations à retenir, tous les oiseaux concernés étant bien volants :

- 17 données du 1<sup>er</sup> décembre 2016 au 28 février 2017 : 2 oiseaux à Bressolles-03 le 10 décembre, 2 à la Ferté-03 le 23 décembre (A. Trompat), 1 aux Martres d'Artière-63 en janvier-février, 1 à Toulon sur Allier le 18 janvier (G. le Roux).
- 22 données du 1<sup>er</sup> décembre 2017 au 28 février 2018 : un oiseau à Joze-63 en décembre-janvier, 1 à Chemilly-03 le 25 décembre (C. Fridlender), 2 au Veurdre-03 en janvier-février, 1 à St Rémy en Rollat-03 le 22 février (P. Beze).

On a donc quelques oiseaux chaque hiver, mais leur nombre et leur origine restent inconnus. La plupart du temps ces oiseaux ont été notés avec des Bernaches du Canada.

### Grèbe à cou noir (migration et hivernage)

Il y a eu au total 80 données, pour 39 oiseaux : 7 dans l'Allier (4 sites), 3 dans le Cantal (2 sites), 1 en Haute-Loire et 28 dans le Puy-de-Dôme (6 sites). Les oiseaux étaient parfois seuls et le groupe le plus important en a compté 7.

Les observations ont surtout concerné la migration, avec de simples haltes jusqu'à 3 semaines de séjour, pour deux périodes, mars-avril et septembre-décembre, quasi équivalentes en nombre d'oiseaux vus. Il y a eu en outre 2 observations en Juillet dans l'Allier.

Depuis 2009 (création de Faune-Auvergne) le nombre d'oiseaux vus par an semble relativement stable, malgré une augmentation de la pression d'observation, qui a conduit souvent à noter de nombreuses fois les mêmes oiseaux (une vingtaine par an en réalité).

### Bihoreau gris (hivernage)

Aucune donnée pour l'hiver 2016-2017. En revanche un oiseau adulte a été noté le 13 janvier 2018 à Reugny-03 (A. Labrousse) et un de deuxième année les 10-19 janvier 2018 à Bas en Basset-43 (P. Carrion et Ch. Chaize).

Avec 9 données en 11 ans, il apparaît donc que l'hivernage de cette espèce demeure une exception.

### Héron garde-bœufs (hivernage)

**2016-2017** : Il y a eu 60 données pour ce premier hiver, sur 4 mois, novembre à février. Dans l'Allier : encore 160 individus à Paray-le-Frésil le 13 novembre (M.A. Larbot) puis baisse des effectifs difficile à évaluer en l'absence de comptage. Il y avait au moins 63 oiseaux le 9 décembre 2016 sur le principal site d'hivernage de Mariol, seul dortoir régulier suivi (R. Andrieu), mais aucun comptage à la mi-janvier n'a eu lieu sur ce site. Dans le Cantal, 3 oiseaux le 7 janvier 2017 à Parlan (R. Ters). Dans la Haute-Loire : 20-25 oiseaux à Bas-en-Basset-43, et un isolé le 8 novembre 2016 à St Vincent (O. Putz). Enfin quelques oiseaux dispersés dans le Puy-de-Dôme, peut-être une dizaine.

**2017-2018** : il a été enregistré 55 données pour ce second hiver. Dans l'Allier : max. de 87 à St-Pourçain-sur-Besbre (M. Pegoraro), avec des oiseaux dispersés. Aucun comptage sur le dortoir connu et pas de nouveau dortoir signalé. Dans le Cantal, 2 sites avec 7 oiseaux à Vebret en décembre (R. Cousteix) et un tout l'hiver à Ytrac. Dans la Haute-Loire : max de 3 oiseaux seulement à Bas-en-basset et 2 oiseaux seuls à Paulhaguet (S. Heinerich) le 24 février 2018, plus un le 3 novembre 17 au Puy (N. Grange). Enfin dans le Puy-de-Dôme, on peut noter un oiseau les 18-25 février à Mezel-63 (R. Reymond).

On observe donc une pause, les effectifs hivernants n'augmentant apparemment pas pour cette période, avec des oiseaux dispersés, mais l'évaluation du nombre d'hivernants reste difficile.

**Grande aigrette (estivage)**

L'espèce estive toujours en « grand » nombre :

- 229 données du 1<sup>er</sup> mai au 31 Août 2017, dont 146 dans l'Allier et 57 dans le Puy-de-Dôme.
- 203 données à la même période de 2018, dont 154 dans l'Allier et 36 dans le Puy-de-Dôme.

A la belle saison il y a aussi toujours quelques oiseaux visibles dans le Cantal et la Haute-Loire, tant qu'il y a des lacs ou des grandes rivières. Par ailleurs la présence hivernale de cette espèce reste très élevée (658 données en janvier 2018, pour un nombre d'oiseaux inconnu). Mais il n'y a toujours pas d'indice de nidification !

**Aigrette garzette (hivernage)**

**2016-2017** : Lors du premier hiver, 18 données ont été enregistrées pour 14 oiseaux : 8 dans l'Allier, 3 dans le Puy-de-Dôme, 1 dans le Cantal et 2 en Haute-Loire. Mais, comme souvent, les observations ont été ponctuelles : seul un oiseau dans l'Allier a été noté sur au moins une semaine.

**2017-2018** : Lors du second hiver, 22 données, pour 10 oiseaux, 4 dans l'Allier, 4 dans le Puy-de-Dôme et 2 en Haute-Loire.

Sur 10 ans, on ne décèle aucune augmentation de la présence hivernale de cette espèce. Les oiseaux vus ne séjournent, apparemment, pas longtemps et se tiennent à des altitudes basses.

**Héron pourpré (migration)**

**2017** : 142 données, sur environ 50 sites, ce qui est un chiffre élevé, dans toute l'Auvergne. Premier le 12 mars à Varennes-sur-Allier (S. Lovaty). Dernier le 1<sup>er</sup> octobre à Châtel-de-Neuvre-03 (S. Lovaty, J.P. Bijon).

**2018** : 84 données, sur plus de 40 sites. Premiers à Parentignat-63 (G. Saulas) et à Fontannes-43 (D. Perrocheau). Dernier le 28 septembre à Chatel de Neuvre-63 (F. Guélin).

En 2017 une couvée avec des jeunes a été trouvée à Ainay-le-Château. Rien en Sologne bourbonnaise en 2018 (destruction du site de la colonie ?), après les nidifications de 2015-2016. Il y a toujours 2 pics de présence, au printemps et à l'automne, et une présence estivale. Le record de données a été en 2016. Peu d'oiseaux en 2018.

**Cigogne blanche (hivernage)**

**2016-2017** : 14 données en décembre-janvier. Présence continue dans l'Allier avec quelques isolées et un groupe de 13 max. sur Chézy-Yzeure. Sinon dans le Puy-de-Dôme, une le 5 décembre à Servant-63 (S. Combaud) et 2 le 26 janvier à Beauregard-l'évêque-63 (L. Dannerolle).

**2017-2018** : 28 données en décembre-janvier. Quelques isolées dans l'Allier sur 6 sites et un beau groupe vers Moulins (29 le 4 décembre à Lusigny (F. Landré), puis 13 le 3 janvier toujours sur cette commune. Dans le Puy-de-Dôme, une à Glaine-Montaigut le 8 janvier (R. Lastiolas).

L'hivernage se renforce dans l'Allier avec des effectifs qui tendent à augmenter. C'est le seul département avec présence régulière de l'espèce dans la région.

**Butor étoilé**

L'année 2017 a accueilli 4 oiseaux et l'année 2018, 3 :

- 1 le 14 janvier 2017 à Condat en Combrailles-63 (plusieurs obs.),
- 2 du 28 novembre 2016 au 14 janvier 2017 à Madic-15 (plusieurs obs.),
- 1 le 29 janvier 2017 au Chassenard-03 (Th. Reijs) ; 1 le 4 septembre 2018 à Talizat-15 (M. Vérité),
- 1 le 1<sup>er</sup> novembre à Pérignat-sur-Allier-63 (P. Cea) ; 1 en vol le 8 novembre 18 (Th. Brugerolle).

Le nombre d'oiseaux contactés reste faible et tend à diminuer. Il faut remarquer aussi des observations ponctuelles plus fréquentes que de réels hivernages.

**Oie cendrée (hivernage)**

**2016-2017** : 16 données

- 4 au Veudre-03 en décembre (J.C. Sautour) ; 23 en décembre dans la RNVA (S. Vrignaud et al.),
- 4 du 12 décembre au 23 janvier à Nassigny-63 (N. Deschaume).

**2017-2018** : Un oiseau le 31 janvier à Neuilly-le-Réal-03 (J.P. Bijon), c'est tout !

L'hivernage de l'Oie cendrée reste marginal, l'espèce étant contactée plus fréquemment pendant les périodes de migration.

**Nette rousse (hivernage)**

**2016-2017** : 2 oiseaux en Haute-Loire, en janvier-février,

**2017-2018** : 28 données, pour une douzaine d'oiseaux, dans le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire.

Les oiseaux hivernants semblent bouger beaucoup. L'impression est qu'il y a toujours quelques hivernants, mais en faible nombre. Il n'y a pas d'évolution récente des observations hivernales. Dès le 13 février en 2017 et le 1er février en 2018, le nombre d'oiseaux notés a augmenté d'un coup, indiquant le retour de la petite population nicheuse auvergnate.

**Garrot à œil d'or (hivernage)**

**2016-2017** : 30 données en janvier-mars.

- un mâle aux Martres d'Artière-63 du 3 janvier au 6 mars (B. Roche et al.),
- une femelle à Mirefleurs-63 du 31 janvier au 12 février (G. le Coz et al.),
- 2 mâles le 11 février à Vichy-03 (M. Carli).

**2017-2018** : 9 données en février-avril.

- 2 mâles le 23 février à Pérignat-sur-Allier-63 (A. Devernoix),
- une femelle à Bas-en-Basset-43 le 17 mars (Ch. Chaize),
- un mâle les 11-14 avril sur Celles et la Chapelle d'Alagnon-15 (A. Hedel).

L'espèce reste donc occasionnelle.

**Harle bièvre (hivernage)**

Il y a eu seulement 8 données de décembre 2016 à juin 2017, aucune l'hiver suivant :

- 5 oiseaux le 5 décembre 2016 sur le lac de St-Front, Saint-Front-43 (Ch. Chaize),
- un oiseau de première année le 11 décembre 2016 sur le lac de Menet, Menet-15 (R. Cousteix),
- une femelle adulte du 24 février au 4 mars 2016 sur le lac du Tact, Champs sur Tarentaine-Marchal-15 (R. Cousteix, Th. Leroy, L. Ton), vue le 3 mars sur le lac de la Crégut, Trémouille-15, (Th. Leroy),
- et curieusement un oiseau le 12 juin 2017 à Thiers-63 (R. Guillard). Cette observation a été homologuée par le Comité d'Homologation Auvergne (Brugerolle et al., 2018).

**Aigle royal (erratisme)**

**2017** : 53 données, soit 9 dans le Puy-de-Dôme, 19 dans le Cantal et 25 en Haute-Loire (surtout dans le Mézenc).

**2018** : 45 données, soit 10 dans le Puy-de-Dôme, 12 dans le Cantal et 23 en Haute-Loire.

La plupart du temps les oiseaux sont des immatures seuls, mais, en deux ans, 5 fois une paire a été vue. Le nombre de données en 2017-2018 a été, en outre, bien plus faible que celui de 2015-2016.

**Faucon Kobez (passage)**

**2017** : 17 données dans le sud de l'Auvergne, pour 18 individus : 6 oiseaux dans le Puy-de-Dôme, 9 dans le Cantal et 3 en Haute-Loire. Premier le 22 avril à Briffons-63 (M. Stephan), dernier le 7 juin à Roffiac-15 (B. Mergnat).

**2018** : une seule donnée : une femelle adulte le 29 avril à Borne-43 (D. Perrocheau).

Le passage de cette espèce est donc très irrégulier.

**Faucon émerillon (migration et hivernage)**

Du 1<sup>er</sup> septembre au 20 mai :

**2016-2017** : 79 données,

**2017-2018** : 50 données.

A noter toujours les premiers courant septembre, puis un pic en octobre (passage), mais, surtout en 2018, une forte chute des données est observée.

**Vautour fauve (erratisme)**

**2017** : 241 données, avec près de 5 oiseaux par observation en moyenne. Vus dans toute l'Auvergne avec un pic en mai.

- 4 premiers le 22 mars aux Estables-43 (Ch. Chaize), dernier le 18 octobre à St-Flour-15.

**2018** : 325 données, un record, avec 7 oiseaux par observation en moyenne. Pics en juillet et septembre. Creux en août.

- un le 4 janvier à Rouzier-15 (J. Bec),
- premier au printemps le 7 avril à Chambon sur lac-63 (F. Barreyre),
- 2 derniers le 13 octobre (Brezons-15 et le Mont-Dore-63).

On peut noter une augmentation constante des données annuelles depuis 2008.

#### **Vautour moine (erratisme)**

**2017** : 27 données d'avril à septembre, dans le sud et le centre de l'Auvergne. A noter tout de même un oiseau le 13 juin au Donjon-03 (Th. Reijs). Premier le 1<sup>er</sup> avril à Romagnat-63 (Th. Brugerolle) et dernier le 21 octobre à Joursac-15 (N. Jan).

**2018** : 49 données, c'est une belle série, toujours dans le centre et le sud de l'Auvergne. Premier le 18 avril à Chapdes-Beaufort-63 (S. Heinerich) et dernier le 22 septembre à Anzat-le-Luguet-63 (C. Poirel). Parmi les données il y a un oiseau nommé Quetal, nicheur dans les gorges de la Jonte, noté 16 fois dans le sud de l'Auvergne, Puy-de-Dôme compris. Sa femelle Nounours a été aussi notée une fois. Par ailleurs un oiseau noté en Haute-Loire venait des Baronnie.

Souvent un seul oiseau est vu, mais parfois ils sont 2 ou 3.

#### **Busard des roseaux (hivernage)**

Il n'y a eu aucune donnée pendant le premier hiver 2016-2017. En revanche un oiseau a été observé à Arfeuilles-03 le 19 janvier 2018 (S. Vrignaud).

L'espèce hiverne bien en France (Caupenne et Blanc, 2015), mais, apparemment, l'Auvergne ne lui fournit pas les conditions qu'elle recherche.

#### **Avocette (migration)**

Aucun oiseau en 2017. 11 données pour 7 sites en 2018.

- une le 11 mars à Bas-en-Basset-43 (Ch. Chaize) ; 13 le 28 mars à Pérignat-sur-Allier-63 (A. Crégu),
- env. 50, passage exceptionnel, le 28 mars à Parentignat-63 (3 obs.),
- 2 le 28 mars à Aydat (M. Robin) ; 5 le 29 mars à Paulhenc-15 (S. Talhoët),
- 1 le 4 juillet à Picherande-63 ; 2 le 19 juillet à Bas-en-Basset-43 (P. Carrion),
- 1 le 20 novembre à Thiers (R. Guillard).

Comme d'habitude, l'espèce a été surtout vue au printemps, avec toutefois quelques oiseaux isolés ensuite.

#### **Echasse blanche (migration)**

**2017** : 22 données pour 9 sites et environ 24 oiseaux (5 en Allier, 12 dans le Puy-de-Dôme, 6 en Haute-Loire et 1 dans le Cantal). Des oiseaux dans le Puy-de-Dôme en mai-juin, sans nidification.

**2018** : 32 données pour 27 oiseaux (2 dans l'Allier, 11 dans le Puy-de-Dôme, 4 dans le Cantal, 10 en Haute-Loire). Des oiseaux en mai-juin dans le Cantal et le Puy-de-Dôme, apparemment sans nidification également.

#### **Œdicnème criard (hivernage)**

Pas de donnée en hiver, mais :

- 3 oiseaux précoces le 26 février 2017 à St-Martin-de-Lais-03 (S. Lovaty),
- 2 tardifs le 1<sup>er</sup> novembre 2017 à Varennes-sur-Allier-03 (D. Brugière),
- 3, premiers, le 2 mars 2018 à Varennes-sur-Allier (S. Lovaty).

#### **Marouette ponctuée (passage)**

Il y a quelques données en dehors des zones, rares, de nidification :

- une (plumes) à Montbeugny-03 le 23 février 2017 (A. Voute),
- au moins 2 le 14 mars 2017 à Yzeure-03 (C. Rollant et Ch. Giraud),
- un cadavre le 30 avril à Limons-63,
- une du 18 août 2017 au 26 à Aydat-63 (M. Robin, J Ch. Mondor),
- une le 7 septembre 2017 à Pérignat-sur-Allier-63 (A. Crégu),

- une le 21 octobre 2017 à la Roche-noire-63 (Th. Brugerolle),
- une le 7 octobre 2018 à Cébazat-63 (A. Spaeth).

On peut signaler en outre que, pour ces 2 années, 7 sites de nidification ont été notés (5 chanteurs la première année, puis 9 la seconde).

### **Pluvier doré (hivernage)**

Pas d'hivernants proprement dits, mais :

- un oiseau tardif le 19 novembre 2016 à Pardines-63 (G. Saulas),
- un vol de 21 le 19 février 2017 à St Gérard-de-Vaux-03 (D. Brugière),
- 2 le 11 novembre 2017 à Aulnat-63 (Th. Brugerolle) ; un le 28 janvier 2018 à Ytrac-15,
- au moins 20 le 31 janvier à Maillet-03 (A. Trompat).

### **Pluvier guignard (passage)**

**2017** : Avec 15 oiseaux vus, on est dans la moyenne :

- 2 le 17 avril à Brezons-15 ; 1 le 17 août au Mont-Dore (C. Brunel),
- 11 le 27 août à Brezons-15 ; 1 le 28 août à Brezons-15.

**2018** : au total 30 oiseaux, ce qui est un bon chiffre :

- 2 le 26 août à Chambon-sur-lac-63 (M. Bernard) ; 1 le 30 août à Chatel-de-Neuvre (F. Guélin),
- 1 le 31 août aux Estables (3 obs.) ; au moins 3 le 2 septembre dans les Monts Dore (2 obs.)
- 11 le 8 septembre à Saulzet-le-froid-63 (O. Gimel),
- 3 les 22-23 septembre à Brezons-15 (M. Vérité et A. Hedel),
- 4 le 11 octobre au Mont-Dore (D. Houston) ; 5 le 25 octobre à Malbo-15 (J.P. Ladoux).

L'espèce est toujours rarement notée au printemps ; mais la rechercher et la trouver à cette époque n'est guère facile !

### **Bécasseau minute (passage)**

**2017** : un le 22 août à Borne-43 (D. Perrocheau),

- un le 23 septembre à Nassigny-03 (N. Deschaume),
- de 1 à 5 du 24 septembre au 1<sup>er</sup> octobre à Clermont-Ferrand (R. Riols et al.),
- 2 le 1<sup>er</sup> octobre à Talizat-15.

**2018** : un le 7 septembre à Chatel-de-Neuvre-03 (F. Guélin) et 7 le 16 septembre à Vernet-la-Varenne-63 (D. Perrocheau).

L'espèce passe en petit nombre au mois de mai, mais elle est surtout visible au passage post-nuptial. Elle est toujours rare : à peine une dizaine d'oiseaux vus par an pour ces 2 années.

### **Bécasseau variable (hivernage)**

**2016-2017** : 1 le 12 novembre 2016 à Talizat-15 (A. Hedel),

- 1 le 25 novembre 2016 à Pérignat-sur-Allier-63 (A. Pouget), plutôt des oiseaux tardifs.

**2017-2018** : 7 le 16 février 2018 à St Pierre-le-Chastel-63 (A. Braesco),

- 2 le 18 février 18 à Roffiac-15. Hivernants ou précoces ?

L'hivernage en Auvergne de cette espèce essentiellement côtière reste possible, mais probablement exceptionnelle !

### **Combattant varié (hivernage)**

Il n'y a eu aucune donnée pour ces 2 hivers.

### **Bécassine sourde**

**2017** : 24 données sur 13 sites, avec en moyenne 2 oiseaux par donnée :

- 2 derniers le 20 mai à Lascols-15 (M. Ausanneau),
- premier le 27 octobre à Varennes-sur-Allier-03 (D. Brugière),

**2018** : 26 données sur 12 sites, avec 1,7 oiseau par donnée.

- dernier le 25 avril à Roffiac-15 (Y. Blat),
- premier le 7 novembre à Gerzat-63 (A Voute, Th. Lyon).

Les données de ces deux années sont dans la moyenne. Cette espèce est visible de la mi-septembre à la mi-mai, mais elle reste, évidemment, difficile à repérer.

### **Barge à queue noire**

**2017** : 9 données pour 6 oiseaux :

- 1 à 2 du 2 au 9 mars à Roffiac-15 ; 1 le 6 mars à Arpajon-sur-Cère-15,
- 1 le 4 mars à St Georges d'Aurac-43 (D. Perrocheau).

A souligner aussi le passage le 12 mars à Teillet-Argenty-03 d'un oiseau des Pays-Bas, porteur d'une balise et revenant du Mali.

**2018** : 23 données pour 18 oiseaux sur 7 sites :

- 1 à 8 oiseaux dans le Cantal en mars,
- 2 dans le Puy-de-Dôme en octobre (Thiers et Veyre-Monton-63) (Th. Brugerolle),
- 4 fin mars à Pérignat-sur-Allier-63 et à Veyre-Monton (Th. Brugerolle),
- 2 le 25 mars à St Martin-des-Lais-03 (S. Lovaty) et 2 le 1er octobre dans l'Allier (Ty. Lyon).

Les oiseaux passent surtout en mars-avril, mais des observations sont possibles de mai à octobre.

### **Chevalier arlequin**

**2017** : 17 données, mais peu d'oiseaux :

- un le 7 avril à Chemilly-03 (F. Guélin) ; 2 le 10 avril à Chemilly-03 (M. Boucherot),
- 1 à Pérignat-sur-Allier-63 du 18 au 22 avril (noté 14 fois),
- un le 12 août à Chatel-de-Neuvre-03 (R. Tavard).

**2018** : 10 données, 14 oiseaux, 6 sites :

- un le 26 juin à Chemilly-03 (.J.C Sautour) ; un le 7 septembre à Chatel-de-Neuvre (F.Guélin),
- 1 le 28 septembre à Chatel-de-Neuvre (F. Guélin),
- 2 le 5 avril à Roffiac-15 (R. Riols) ; 1 le 8 avril à Roffiac aussi, narse de Nouvialle,
- 5 le 2 septembre à Ségur-les-Villas-15 (F.C. Collin),
- 1 les 4-5 mai à St-Vidal-43 (F. Chastagnol et D. Perrocheau) ; 1 le 7 mai à St Jean-Lachalm-43 (F Chastagnol) ; 1 le 15 octobre à St-Vidal (Y. Bruyère).

En 10 ans ce chevalier a été noté 18 fois par an, un peu partout en Auvergne, avec une présence aux 2 passages, sans donnée hivernale récente.

### **Chevalier gambette (hivernage)**

Toujours beaucoup de données : 114 en 2017 et 65 en 2018, mais aucune en hiver et moins, aussi, que les 2 années précédentes.

L'espèce reste donc très rare de novembre à février. Elle est bien notée au printemps, moins à l'automne et il y a quelques oiseaux vus en été.

### **Chevalier aboyeur (hivernage)**

Toujours bien noté lors des passages : 158 données en 2017 et 111 en 2018.

Un oiseau tardif le 1<sup>er</sup> novembre 2017 à Varennes-sur Allier (D. Brugière).

### **Chevalier guignette (hivernage)**

**2016-2017** : 54 données du 1er novembre au 28 février, sur ou près des cours d'eau Cher, Allier et Loire, dont 37 données en novembre-décembre, 17 ensuite. 40 données dans le Puy-de-Dôme. Une quinzaine d'oiseaux probables vus.

**2017-2018** : 27 données pour la même période, dont 16 en fin d'année et 11 ensuite. Une évaluation faite à partir de sites fréquentés donne aussi 15 oiseaux environ.

L'espèce est toujours rare en hiver, mais sa notation est très dépendante de la pression d'observation.

### **Courlis corlieu**

**2017** : 4 données :

- 6 oiseaux le 6 avril à Yssingaux-43 (F. Olivier),
- 1 les 13-16 avril dans le sud du Puy-de-Dôme (Th Leroy) ; 1 le 26 avril à Vitray-03 (A. Trompat).

**2018** : 8 données :

- 1 à 2 oiseaux du 10 au 25 avril dans la RNVA ; 1 le 25 avril à Pérignat-sur-Allier-63 (N. Richard),
- 1 les 27-28 juillet dans le RNVA (JP Bijon) ; 1 le 22 août dans la même zone (J.P. Bijon).

L'espèce reste rare sans tendance précise. Un maximum de 15 données date de 2005. Passage surtout en avril, avec quelques oiseaux en juillet-septembre.

### **Goéland cendré (hivernage)**

**2016-2017** : 18 données du 1er novembre au 28 février, pour 15 oiseaux :

- 1 oiseau le 17 novembre à Sériers-15 (D. Pagès, S. Heinerich) ; 1 le 15 février à Maringues-63 (A. Crégu) ; 1 le 28 novembre, puis 1 le 6 décembre, à St Rémy-en-Rollat-03 (P. Béze),
- 1 le 6 janvier à Andelat-15 (3 obs.), 1 à 10 en janvier à Vichy,
- 1 le 9 janvier à Lanobre-15 (Th. Leroy) ; 2 à 3 en janvier-février à Moulins (S. Lovaty). Rien ensuite.

**2017-2018** : 9 données sur 2 sites, pour 7 oiseaux :

- 1 à 6 en janvier-février à Vichy (D. Brugière, P. Béze) ; 1 le 5 février à Thiers (R. Guillard),
- un seul au printemps, à Ytrac-15 le 9 mai.

### **Goéland brun**

**2017** : 7 données, 6 sites, 12 oiseaux, c'est peu

**2018** : 33 données, 12 sites, env. 25 oiseaux. Belle série pour cette année. De 1 oiseau le 16 août (Th. Reijs) à au moins 7 le 13 septembre (S. Lovaty) dans la RNVA. Par ailleurs : 6 le 31 octobre à Pérignat-sur-Allier-63 (G. le Coz).

Le Goéland brun est visible quasiment toute l'année, avec un creux en décembre-janvier.

### **Mouette mélanocéphale**

**2017** : 3 données :

- une le 25 mars à Pérignat-sur-Allier-63 (Th. Brugerolle) ; une le 27 avril à Courpière-63 (S. Heinerich),
- une le 17 mai à Pérignat-sur-Allier-63 (G. le Coz).

**2018** : 7 données,

- un oiseau les 15-16 février à Vichy (P. Béze, D. Brugière),
- un le 24 mars à Ytrac-15 ; un le 27 mars à Parentignat-63 (G. Saulas),
- 3 le 15 avril à Neuvy-03 (S. Vrignaud) ; un à Thiel-sur-Acolin-03 le 17 avril (R. Riols),
- un le 29 juin à St-Paulien-43 (D. Perrocheau).

L'espèce est vue surtout en mars-avril, un peu en mai-juin, puis se fait rare. On arrive à 95 données en 10 ans, les oiseaux étant visibles un peu partout.

### **Mouette pygmée**

**2017** : 17 données,

- un oiseau le 8 mai à Valignay-03 (R. Tavard) ; 1-3 oiseaux les 22-23 avril à St-Paulien-43 (D. Perrocheau),
- 1 le 26 avril à Parentignat-63 (Th. Delsinne) ; beau passage à Pérignat-sur-Allier-63 les 13-23 avril avec un max. de 26 oiseaux, puis 1 du 27 avril au 3 mai.

**2018** : 13 données,

- 1 oiseau le 6 mars à Lanobre-15 (R. Cousteix) ; 2 le 11 mars à Bas-en-Basset-43 (Ch. Chaize) ;

- 2 le 10 janvier (G. le Coz), 1-2 les 11-25 avril, 1 les 30 octobre-1 novembre, ces 6 oiseaux à Pérignat-sur-Allier-63,
- une adulte le 1er novembre à Parentignat-63 (C. Fridlender).

Le nombre d'oiseaux vus est en baisse après le record de 2015. Il y a eu 119 données en 10 ans, un peu partout en Auvergne. La présence maximale de l'espèce est en avril-mai. Cependant quelques oiseaux peuvent être notés à d'autres époques, y compris en hiver.

### **Guifette moustac**

**2017** : 34 données en avril-mai sur 10 sites. Max. de 4 oiseaux le 11 juin à Yzeure-03 (MA Larbot).

**2018** : 31 données en avril-juin, et 2 en août-septembre. 9 sites. Souvent solitaires. Max. de 3 individus ensemble.

L'espèce est visible un peu partout en Auvergne.

### **Guifette noire**

**2017** : 71 données au printemps, avec un beau pic en mai sur 14 sites. Première, précoce, le 27 mars à Bas-en-Basset (F. Olivier). Max. de 10 à Pérignat-sur-Allier-63 le 30 mai (B. Roche).

Puis 16 données pour 6 sites en juillet-septembre avec 2 oiseaux précoces fin juillet près de Clermont-Ferrand (R. Riols, G. le Coz).

**2018** : 39 données au printemps, sur 9 sites. Première, tardive, le 28 avril à St-Paulien-43 (D. Perrocheau). Puis 15 données sur 8 sites à l'automne. Env. 15 au lac Bourdouze-63 le 6 septembre (J.B. Alemani).

On est loin du record de 2016, mais 2017 reste une bonne année et 2018 est dans la moyenne.

### **Hibou des marais**

En 2 ans (1 novembre 2016-31 octobre 2018), il y a eu un nombre de données notable de 52.

Pour la période hivernale de novembre à juillet 2017 il y a eu 19 données, sans indice de nidification, puis 5 de septembre à novembre 2017.

Ensuite pour la période hivernale de janvier à avril 2018 il y a eu 9 données, puis 17 de mai à juillet, enfin 2 en octobre 2018.

Concernant les départements :

- Allier : 4 données à différentes périodes.
- Cantal : une nidification probable à Lascols en 2018. Sinon noté sur 6-7 autres sites.
- Haute-Loire : 5 données ; 2 oiseaux sur Champclause en février (Ch. Chaize, J.P. Boulhol), un chanteur le 13 avril 2017 à Espalem.
- Puy-de-Dôme : 6 oiseaux à différentes périodes en plaine.

### **Rollier d'Europe (erratisme)**

**2017** : 46 données en août-septembre. Cette année a été dans la lignée des années 2014-2015-2016.

- Cantal : un oiseau à Talizat du 16 août au 12 septembre (20 observations).
- Puy-de-Dôme : un le 18 août à Marsac-en-Livradois. (Ch. Banier).
- Haute-Loire : 2 zones de présence, Rauret-St-Haon-St-Vénérand, avec 4 (??) oiseaux max. ; Les Vastres-Champclause avec 3 (??) oiseaux ; du 14 août au 11 septembre.

**2018** : aucune donnée.

La période de présence est restée toujours courte et a concerné des oiseaux immatures. Curieuse absence de donnée en 2018.

### **Accenteur alpin (hivernage)**

**2016-2017** : 21 données en décembre-janvier, sur le puy de Dôme et aux alentours, les Monts Dore et alentours, le Cantal. Max. de 11 oiseaux le 11 décembre sur le puy de Dôme (A. Clamens).

**2017-2018** : 8 données sur 6 sites, dans le centre de la région, avec 1-3 oiseaux par observation, soit une dizaine d'oiseaux.

L'espèce est notée toujours en petit nombre, mais en hiver les oiseaux se dispersent aux altitudes moyennes et il n'est pas facile de les noter !

**Gorgebleue à miroir (migration)**

**2017** : 17 données pour 16 oiseaux, dont 4 notés avec un miroir blanc. 11 oiseaux ont été vus dans le Cantal, 2 en Haute-Loire, un dans l'Allier, 2 dans le Puy-de-Dôme.

**2018** : 19 données (dont 2 à miroir blanc), pour 13 oiseaux, 6 dans le Cantal, 2 dans l'Allier, 1 en Haute-Loire, 4 dans le Puy-de-Dôme.

Les passages ont lieu en mars-avril et août-septembre. Depuis 2009 aucun oiseau à miroir roux (Europe du Nord) n'a été noté. Dans Faune-Auvergne la proportion d'oiseaux à miroir blanc est de 25 %. Cependant il est très probable que la plupart des autres soient aussi à miroir blanc, l'observation du miroir et de sa couleur n'étant pas toujours évidente.

**Phragmite des joncs (migration)**

**2017** : 7 données pour 5 sites très dispersés en avril-mai, souvent des oiseaux qui chantent au passage. 64 données en Août-septembre pour 10 sites. Des séjours semblent très longs, p. ex. du 24 juillet au 14 septembre à Aydat-63, mais il y a eu peut-être plusieurs oiseaux se relayant sur le site.

**2018** : 2 données en avril pour 2 sites. Puis 25 données en Juillet-octobre pour 9 sites. Toujours des présences longues : p. ex. du 28 juillet au 27 août à Ytrac-15. Un oiseau tardif le 2 octobre à St-Pierre le Chastel-63 (F. Journeaux). Max. de 4 le 4 août à Borne-43 (D. Perrocheau).

Le nombre de données est irrégulier d'une année à l'autre et l'effectif des oiseaux repérés est vraiment difficile à évaluer. L'espèce reste surtout visible au passage post-nuptial.

**Bergeronnette printanière nordique (*ssp thunbergi*)**

**2017** : 16 données pour 11 sites, surtout dans le sud de l'Auvergne. Première le 10 avril dans le Cantal (Th. Leroy) ; oiseaux souvent seuls ; max. de 5 à Authzat-63 le 7 mai (Th. Brugerolle). Dernière le 9 mai à Bas-en-Basset-63.

**2018** : 37 données, c'est le record annuel, pour au moins 12 sites, surtout dans le Cantal (29 données). Première le 25 avril dans le Cantal (B. Mergnat). Dernière le 17 mai dans l'Allier (P. Beze), seule obs. pour ce département. Au moins 36 oiseaux le 28 avril à Cussac-15 et 17 à Valuéjols-15 (Y. Blat). Au moins 50 (4 sites) le 10 mai dans le Cantal.

Le nombre de données annuelles est en augmentation, probablement pour plusieurs raisons : plus de connaissance des sous-espèces par les observateurs, plus de recherche...

Aucune donnée à l'automne. La répartition géographique est la suivante : Allier : 12 données ; Puy-de-Dôme : 39 données ; Cantal : 142 données ; Haute-Loire : 15 données ; répartition dépendant des milieux, mais aussi des observateurs (nombre, assiduité), soit 208 données au total dans Faune-Auvergne.

**Bergeronnette printanière flavéole (*ssp flavissima*)**

**2017** : 11 données pour 6 sites et 6 oiseaux, du 10 au 26 avril.

**2018** : 10 données pour 5 sites et 8 oiseaux, du 5 au 30 avril. Un site dans le Puy-de-Dôme les autres dans le Cantal.

Au final il y a 133 données dans Faune-Auvergne dont 66% dans le Cantal, 28 % dans le Puy-de-Dôme, 6 % en Allier, rien en Haute-Loire. En général les oiseaux vus sont seuls. L'espèce reste rare, apparemment moins abondante que la nordique, mais régulière.

**Bergeronnette de Yarrell (*Motacila alba yarrellii*)**

**2017** : seulement 2 données : 1 le 9 mars à Aydat-63 (B. Gilbert) ; une le 27 mars à Charneil-03 (R. Deschamps).

**2018** : 8 données sur 5 sites pour au moins 6 oiseaux :

- 1 le 3 mars à Arpajon-sur-Cère (15) ; au moins 2 le 9 mars à Ytrac-15,
- 1 le 30 mars à Aydat-63 (M. Robin) ; 1 le 14 avril à Bellerive-sur-Allier-03 (P. Beze),
- 1 le 18 novembre à Varennes-sur-Allier (C. Sénéchal).

Cette bergeronnette demeure rare, avec 38 données en 10 ans. Sa présence dans notre région semble irrégulière. Elle est observée surtout en février-avril.

**Pipit rousseline**

**2017** : 24 données, pour 19 sites, avec environ 19 oiseaux au printemps (avril-mai) et 5 à l'automne (août-septembre). C'est une belle série. En général un oiseau, parfois 2. 7 le 28 août au passage à Orcival-63 (F. Guélin).

**2018** : 7 données, pour 5 sites, avec 3 oiseaux au printemps (avril-mai) et 4 à l'automne (juillet-août). Il y a eu 3 oiseaux précoces le 22 juillet à Créchy-03 (R. Riols).

Les oiseaux notés sont donc toujours des migrateurs.

### Merle à plastron (hivernage)

**2016-2017** : 16 données en novembre-décembre ; encore 3 oiseaux en novembre, mais une trentaine notés en décembre, un record ! Puis 12 le 7 janvier à Lavigerie-15 (D. Brugière), donnée homologuée par le C.H. Auvergne (BRUGEROLLE *et al.*, 2018). 8 premiers le 13 mars aux Estables-43 (Ch. Chaize).

**2017-2018** : 9 données en novembre-décembre, soit 21 oiseaux en novembre et dernier le 11 à St-Bonnet près Orcival-63 (D. Heinerich). Pas noté ensuite, puis premier le 23 mars à Saulzet-le-froid-63 (A. Clamens, C. Jallageas).

### Tichodrome échelette

**2016-2017** : 116 données d'octobre à avril, sur plus de 40 sites. 78 données dans le Puy-de-Dôme, 23 dans le Cantal et 14 en Haute-Loire. A noter aussi un oiseau le 12 février à Chouigny-03 (R. Legrand). Premier le 16 octobre à Chamalières-sur-Loire-43 (D. Durkalec) et dernier le 9 avril à Prades-63 (S. Bara).

**2017-2018** : 156 données, sur environ 40 sites, soit 118 dans le Puy-de-Dôme, 19 dans le Cantal et 19 en Haute-Loire. Premiers le 14 octobre (Saint-Nectaire-63 et Orcines-63) et derniers le 8 avril (Saint-Nectaire et Creste-63).

Il y a une forte pression d'observation pour cette espèce et mieux vaut compter le nombre de sites avec présence plutôt que le nombre de données. Cependant cette pression reste inégale et beaucoup d'oiseaux doivent échapper aux observateurs !

### Rémiz penduline

**2017** : 27 données, 11 sites.

Une dizaine d'oiseaux au printemps (mars-avril), puis une vingtaine à l'automne (octobre).

**2018** : 24 données, 12 sites.

Une quinzaine d'oiseaux au printemps et une vingtaine à l'automne. Un précoce le 25 février 2018 à St Paulien (N. Grange). Des groupes généralement de 1 à 5 oiseaux, et au moins 8 le 1<sup>er</sup> avril 2018 à St Paulien-43 (D. Perrocheau).

### Moineau soulcie (hivernage)

**Hiver 2016-2017** : 6 données en décembre-janvier.

- au moins 108 oiseaux le 15 décembre à Authezat-63 (Th. Brugerolle),
- 53 le 26 janvier à Mirefleurs-63 (Guy Brugerolle). Sinon des oiseaux isolés dans la zone de nidification.

**Hiver 2017-2018** : 23 données, en décembre-janvier.

- présence dans la zone classique, isolés ou en petits groupes.
- au moins 80 oiseaux le 24 décembre à Plauzat-63 (Th. Brugerolle).

### Niverolle alpine

**2016-2017** : 17 données, dans le Monts Dore, le Cantal et le Mézenc. Première le 29 octobre au Mont Dore (B. Brunet). Max. de 5 début décembre près du Sancy. Dernière le 29 avril à Chastreix-63 (F. Orgeret).

**2017-2018** : 18 données. Pas notée sur le Cantal, mais 2 oiseaux sur le puy de Dôme début novembre. Première le 31 octobre à Chastreix-63 (Th. Leroy). Max. de 19 au Puy Ferrand (Chambon-sur-lac) début novembre. Présente fin novembre aux Estables-43 (D. Perrocheau).

L'espèce demeure donc rare, mais avec de beaux effectifs fin 2017. Il est vrai que de bonnes conditions climatiques favorisent les observations ! Sur le Sancy, les oiseaux arrivent régulièrement fin octobre-début novembre, avec des groupes pouvant être importants (19 le 3 novembre 2017 au Puy Ferrand). Les observations sont beaucoup plus rares en janvier-février, puis reprennent parfois au printemps. Il pourrait s'agir d'oiseaux migrant des Alpes vers des zones d'hivernage dans les Pyrénées occidentales (ALBOUY ET RIOLS, 2018) mais la quasi absence de contact lors de la migration retour pose question.

### Sizerin indéterminé/cabaret

A l'automne 2017, les 2 sous-espèces du Sizerin flammé (*Carduelis flammea*) ont été élevées au rang d'espèces par la Commission de l'Avifaune Française : le Sizerin flammé (*Acanthis flammea*) et le Sizerin cabaret (*Acanthis cabaret*). Le Sizerin flammé (ou Sizerin boréal selon la terminologie de Faune-Auvergne) étant très rare et soumis à homologation en Auvergne, cette synthèse traite uniquement des données de Sizerins indéterminés et cabarets.

**2016-2017** : Très curieusement il n'y a qu'une donnée pour cet hiver : 2 oiseaux le 22 octobre 2016 dans l'Allier (JF Désiré).

**2017-2018** : Au total, 225 données, du jamais vu ! Le premier a été noté le 14 octobre dans le Puy-de-Dôme (A. Crégu). Le dernier, le 1 mai, à Chambon sur lac-63 (E. Texier). Toute la région Auvergne a été concernée.

## Discussion-conclusion

---

On ne peut guère tirer de conclusion de ces annales, car elles ne concernent que quelques espèces, souvent occasionnelles. Soulignons tout de même quelques observations.

La forte augmentation des données pour quelques espèces est frappante : Grande aigrette, Vautour fauve, par exemple. Mais on peut souligner aussi des diminutions : Oie cendrée, Faucon émerillon, Butor étoilé, entre autres.

On peut noter tout de même une explosion globale des données pour les espèces décrites. Il y a plusieurs causes : une augmentation globale de la pression d'observation, la communication rapide des données, qui incite de nombreuses personnes à aller voir, la fréquentation journalière élevée de certains sites (Pérignat-sur-Allier-63, Gerzat-63, Aydat-63...). Il en résulte un certain nombre de records annuels qui ont été notés au fur et à mesure.

A contrario, malgré la pression d'observation croissante, les observations de certaines espèces stagnent ou diminuent :

- anatidés nordiques (Garrot à œil d'or, Harle bièvre et Harle piette de retour sur la liste du CHA en 2016) mais aussi Pluvier doré et Goéland cendré en hivernage. L'Auvergne devient de plus en plus marginale pour ces espèces qui hivernent désormais plus au nord.
- les limicoles, avec un passage qui reste relativement faible, l'Auvergne n'étant dotée que d'un faible nombre de zones humides favorables à ces espèces.

Par ailleurs des espèces sont observées de façon très irrégulière : Faucon Kobez, Avocette, Goéland brun, Rollier, Phragmite des joncs, Bergeronnette de Yarrell, Pipit rousseline, Sizerin. Seules des séries de plusieurs années sont alors intéressantes à considérer.

Dans les précédentes annales la nidification réussie de 3 espèces avait été notée : le Héron pourpré, le Busard des roseaux et le Hibou des marais. Seul le Busard des roseaux n'a apparemment pas récidivé.

## Bibliographie

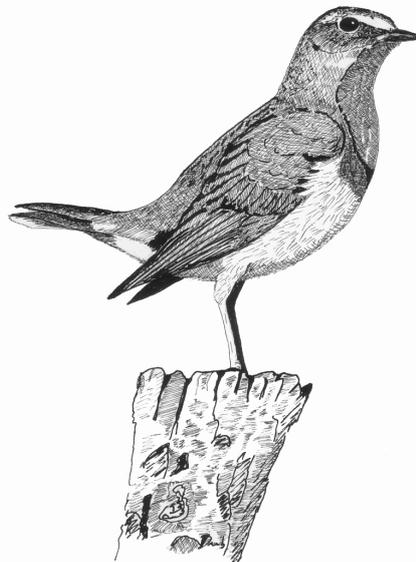
---

**ALBOUY S. & RIOLS C., 2018.** Afflux de Niverrolles alpines *Montifringilla nivalis* entre Alpes et Pyrénées en 2017. *Ornithos*, 129 : 24-29.

**CAUPENNE M., BLANC J.-F., 2015.** Busard des roseaux. In Issa N. & Muller Y., coord. 2015. *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. Volume 1 : des Anatidés aux Alcidés*. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris. Pages 392-395.

**BRUGEROLLE T., ROLLANT C. et le CH AUVERGNE, 2018.** Rapport du Comité d'Homologation Auvergne : année 2017. *Le Grand Duc*, 86 : 60-74.

**DULPHY J.P., BRUGEROLLE T., TROMPAT A., RIOLS R. et la LPO AUVERGNE, 2017.** Annales 2015-2016 : espèces non homologables à suivre en priorité en Auvergne hors nidification. *Le Grand Duc*, 85 : 39-51.



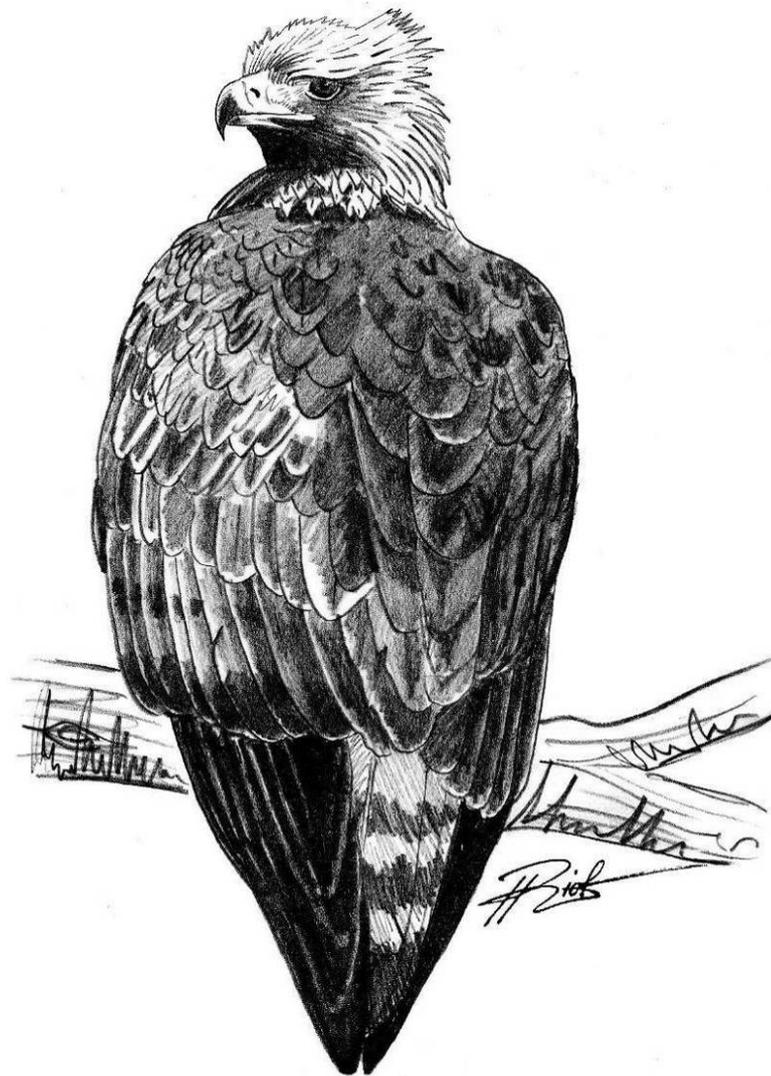


ISSN 0154 - 2109



# Rapport du Comité d'Homologation Auvergne : année 2018.

*Thibault BRUGEROLLE et le CH Auvergne*



LE GRAND-DUC N°87 (ANNEE 2019)



## Résumé

---

Ce 15<sup>ème</sup> rapport du Comité d'Homologation Auvergne est la synthèse des données des espèces très rares observées en Auvergne en 2018. Il concerne 44 espèces. Parmi les faits marquants on soulignera deux premières mentions en Auvergne : le Goéland d'Audouin, validée par le CHA, et la Marouette de Baillon, en attente de validation par le CHN. Il faut y ajouter la première donnée contemporaine d'Etourneau roselin. L'Aigle criard « Tonn » équipé d'une balise GPS a de nouveau traversé la région cet automne. Sont aussi à souligner deux données de Sizerin flammé (boréal), et une bonne année pour le Busard pâle et la Fauvette passerinette. Suite à leur validation par le CHN, la Sarcelle à ailes vertes et la Fauvette sarde observées en 2017 viennent enrichir la liste des oiseaux d'Auvergne.

## Introduction

---

Ce 15<sup>ème</sup> rapport du Comité est la synthèse des données des espèces très rares observées en Auvergne en 2018. Il prend aussi en compte les observations d'espèces plus communes signalées à des dates très inhabituelles. Deux données de 2017 désormais validées par le Comité d'Homologation National sont également citées dans ce rapport. Les données concernent cette année 44 espèces.

En 2018, le Comité était composé des 7 membres suivants, inchangés par rapport à l'année précédente : Thibault Brugerolle (président), Sébastien Heinerich, Romain Riols, Clément Rollant (secrétaire), Gilles Saulas, Pierre Turret et Arnaud Trompat.

Quelques changements ont eu lieu sur la liste des espèces soumises à homologation en Auvergne :

- la fin de l'homologation des données d'Hirondelle de rochers en décembre et en janvier à partir de 2019, l'hivernage de cette espèce étant régulier désormais ;
- la fin de l'homologation des données hivernales de Milan noir dans les environs de la décharge de Saint-Flour (15) dès 2018. Quatre communes sont concernées : Saint-Flour, Anelat, Coren et Saint-Georges ;
- les ajouts du Bécasseau falcinelle et du Bruant nain puisqu'ils ne font plus partie de la liste du Comité d'Homologation National depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

A la fin de l'année 2019, le Comité devra revoir l'ensemble de la liste des espèces soumises à homologation (révision prévue tous les 5 ans) pour qu'elle soit prête au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

L'année 2018 est avant tout marquée par deux premières mentions en Auvergne : le Goéland d'Audouin, validée par le CHA, et la Marouette de Baillon, en attente de validation par le CHN. Il faut y ajouter la première donnée contemporaine d'Etourneau roselin, 2 mâles observés en Haute-Loire au début d'un afflux historique touchant principalement les départements du sud-est de la France. L'Aigle criard « Tonn » équipé d'une balise GPS a de nouveau traversé la région cet automne, survolant les départements de l'Allier, du Puy-de-Dôme puis du Cantal les 17 et 18 octobre. Sont aussi à souligner deux données de Sizerin flammé (boréal), seulement les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> mentions auvergnates, et une bonne année pour le Busard pâle et la Fauvette passerinette. Suite à leur validation par le CHN, la Sarcelle à ailes vertes et la Fauvette sarde observées en 2017 viennent enrichir la liste des oiseaux d'Auvergne. A noter aussi le passage d'un Gypaète barbu issu d'un programme de réintroduction dans le Cantal, donnée non présentée dans ce rapport car elle a été placée en catégorie E.

## Liste systématique des données acceptées pour l'année 2018 (catégorie A et C)

---

Les données sont présentées comme suit :

1- Nom français [\* : espèce traitée par le CMR (Comité de suivi des Migrateurs Rares)], nom scientifique.

2- Entre parenthèses, les premiers chiffres indiquent respectivement le nombre de données homologuées en Auvergne depuis la création du CHR Auvergne (2003) ou du CHD 43 (1998) et le nombre d'individus correspondant (l'année en cours est exclue) ; les deux derniers chiffres, le nombre de données homologuées et le nombre d'individus au cours de l'année mentionnée.

3- Année (si antérieure à 2018).

4- Département dans l'ordre alphabétique puis la localité : commune et entre parenthèses lieu-dit (non mentionné si l'auteur de la donnée ne souhaite pas le dévoiler).

5- Effectif, âge et sexe si connus.

6- Précision si l'oiseau a été tué, trouvé mort ou capturé par un bagueur.

7- Date d'observation.

8- Observateur(s), limité à trois, ou anonyme si l'observateur ne souhaite pas que son nom apparaisse.

9- Commentaires éventuels.

10- La liste taxonomique est la Liste officielle des Oiseaux de France (CAF, 2007). Sont prises en compte les modifications ultérieures proposées par la CAF, dont celle de 2016.

11- Les données concernant les sous-espèces sont mentionnées comme « présentant les caractéristiques » de la sous-espèce concernée.

12- Les données présentées sont la propriété entière des observateurs. Elles doivent être citées comme telles dans la littérature, par exemple : Harle huppé, 1 mâle ad. le 5 janvier 2017 à Parentignat (les Mayères) (M. Bernard in Brugerolle – CH Auvergne, 2018).

Abréviations utilisées :

ind. : individu(s) - ad. : adulte(s) - subad. : subadulte - m. : mâle - fem. : femelle - imm. : immature – cht : chanteur(s)

**CYGNE DE BEWICK** – *Cygnus bewickii* (8/11 - 1/3)

**Puy-de-Dôme** : Joze (Tissonnière), les Martres-d'Artière (le Brand), 1 m. ad., 1 f. ad. et 1 imm. de première année puis de deuxième année du 29 novembre 2018 au 3 mars 2019 (J.-P. DULPHY et al.).

Le Cygne de Bewick est le moins rare des cygnes à bec jaune en Auvergne. Il se montre en moyenne une année sur quatre depuis le début des années 2000. Cette donnée concerne une famille qui aura donc stationné un peu plus de 3 mois principalement sur le bassin d'une sablière à Joze où les oiseaux mangeaient la végétation aquatique. Il s'agit de la troisième mention dans le Puy-de-Dôme depuis les années 1960.



**Figure 1** : Cygnes de Bewick, adultes, Joze (63), février 2019 (J.-C. LABLANQUIE)

**SARCELLE A AILES VERTES** – *Anas carolinensis* (CHN)

**2017 Puy-de-Dôme** : Rentières (Pré du Perché, Fiavent), 1 mâle du 27 mars au 9 avril (M. BERNARD et al.).

Première mention en Auvergne. Ce canard est originaire d'Amérique du Nord et peut traverser l'Atlantique pour atteindre l'Europe de l'Ouest, principalement en automne. En France, l'espèce est avant tout observée sur la façade atlantique et fournit une moyenne de 2,23 oiseaux par an entre 1981 et 2015 (DUBOIS et al., 2018). Les mentions à l'intérieur des terres sont beaucoup plus rares.



**Figure 2** : Sarcelle à ailes vertes, mâle, Rentières (63), avril 2017 (R. RIOLS)

**FULIGULE NYROCA** – *Aythya nyroca* (56/16 - 1/1)

**Puy-de-Dôme** : les Martres-d'Artière (le Brand), 1 mâle ad. du 2 au 15 novembre (R. RIOLS et al.).

*La date est classique puisque la majorité des observations de cet anatidé sont faites en hiver et au début du printemps, de début novembre à mi-mars environ, avec tout de même un petit passage pré-nuptial encore décelable en avril et quelques données en juillet-août-septembre. La dernière observation de ce fuligule remontait à 2016 avec un mâle adulte à Lurcy-Lévis (03) le 15 février. A noter aussi l'augmentation régulière depuis les années 1980, et encore plus depuis les années 2000, des effectifs hivernant en France lors des recensements faits à la mi-janvier (GAUDARD et al., 2018), bien que l'espèce soit en déclin en Europe, à cause d'une dégradation de ses sites d'hivernage en Europe de l'Est (CAUPENNE & ISSA, 2015). Cette tendance explique peut-être l'augmentation des observations en Auvergne depuis les années 2000 bien qu'elle ne se reflète pas sur les comptages Wetlands à la mi-janvier, notre ex-région étant d'une importance mineure pour l'hivernage des anatidés.*

**FULIGULE MILOUIN x FULIGULE NYROCA** – *Aythya ferina x Aythya nyroca* (1/1 - 2/2)

**Cantal** : Talizat (narse de Pierrefitte), 1 mâle du 4 au 8 avril (R. RIOLS, B. MERGNAT et al.).

**Puy-de-Dôme** : Saint-Avit (étang de Tyx), 1 mâle du 6 janvier au 3 février (A. CREGU et al.).

*Deuxième et troisième mentions de cet hybride. La première ne date que de 2017. L'oiseau de Talizat a stationné quelques jours avec les Fuligules milouins nichant sur le site. Celui de Saint-Avit se mêlait à un groupe de Fuligule milouinan hivernant.*

**MACREUSE BRUNE** – *Melanitta fusca* (9/42 - 3/7)

**Puy-de-Dôme** : les Martres-d'Artière (la Borde, le Brand), 3 oiseaux de type femelle du 12 février au 24 février, puis une seule du 26 février au 5 mars (B. ROCHE et al.) ; Pérignat-sur-Allier (les Varennes), la Roche-Noire (Belle-Rive), 3 femelles du 13 février au 28 mars (G. LE COZ et al.).

**Cantal** : Saint-Pierre (étang), Madic (lac de Madic), 1 mâle imm. de deuxième année du 7 au 16 mars (R. COUSTEIX et al.)

*La donnée du Cantal est remarquable car il s'agit de la première mention pour ce département. Les observations provenant du Val d'Allier puy-dômois sont plus habituelles en revanche. A noter que les 3 oiseaux observés aux Martres-d'Artière sont bien différents des 3 stationnant à Pérignat-sur-Allier et à la Roche-Noire, ce qui porte à 7 individus le total de Macreuses brunes observées cette année.*

**GARROT A ŒIL D'OR** – *Bucephala clangula* (date tardive)

**Cantal** : la Chapelle-d'Allagnon (lac de la Roche), 1 mâle le 14 avril (A. HEDEL).

*Il s'agit de la donnée la plus tardive enregistrée en Auvergne, à égalité avec une observation réalisée en 1999 à Bas-en-Basset (43) et qui concernait également un mâle. Il est probable que cet oiseau et celui observé à Celles les 11 et 12 avril sont les mêmes, les deux localités n'étant distantes que de deux kilomètres. Le passage printanier chez cette espèce se déroule généralement de fin février à fin mars.*

**HARLE HUPPE** – *Mergus serrator* (15/24 - 3/13)

**Haute-Loire** : Bas-en-Basset (l'Île de la Garenne), 1 mâle adulte le 19 novembre (P. CARRION, A. ROCHE).

**Puy-de-Dôme** : Pérignat-sur-Allier (les Varennes), 7 oiseaux de type femelle le 16 novembre (G. LE COZ et al.) ; Mirefleurs (l'Île de Mirefleurs), 5 oiseaux de type femelle les 18 et 19 novembre (G. LE COZ et al.).

*Un passage automnal aux alentours du 20 novembre semble devenir classique désormais. Et l'on parle bien de passage cette année puisque tous les oiseaux auront stationné moins de 24 heures. Par ailleurs, le groupe de 7 individus observé le 16 novembre constitue l'effectif le plus important dénombré en Auvergne. Jusqu'alors, au maximum 5 oiseaux avaient été observés ensemble, à deux occasions : le 7 décembre 1987 à Saint-Loup (03) et le 9 mai 2016 à Joze (63).*

**PLONGEON CATMARIN** – *Gavia stellata* (9/9 - 2/2)

**Puy-de-Dôme** : la Roche-Noire (le Pacage), Mirefleurs (l'Île de Mirefleurs), 1 imm. de première année les 20 et 21 novembre (S. HEINERICH et al.) ; Pérignat-sur-Allier (les Varennes), 1 imm. de première année les 4 et 5 décembre (T. LYON et al.).

*Depuis le début des années 2000, plus de 75 % des données de Plongeon catmarin ont été obtenus aux mois de novembre et de décembre. Il n'a d'ailleurs plus été noté en janvier ou février depuis 2008. La légère augmentation des observations ces dernières années s'expliquent avant tout par une augmentation de la pression d'observation sur les plans d'eau, la population mondiale de ce plongeon étant en léger déclin et la population hivernante en Europe du Nord-Ouest plutôt stable mais sans tendance fiable (DUBOIS P.-J et al., 2018).*



**Figure 3** : Plongeon catmarin, première année, la Roche-Noire (63), novembre 2018 (A. DEVERNOIX)

**PLONGEON ARCTIQUE** – *Gavia arctica* (3/3 - 1/1)

**Puy-de-Dôme** : Joze (les Bressons), 1 imm. de première année le 7 novembre (G. LE COZ et al.).

*La dernière donnée de ce plongeon remontait au 24 novembre 2013 à Parentignat. Il n'existe que 5 données depuis 2000 (4 homologuées à partir de 2003 + une donnée de 2000 qui n'était pas à soumettre à homologation à cette date), toutes provenant de sablières bordant la rivière Allier entre Vichy et Issoire. Sans doute en passe-t-il d'autres en migration active au-dessus de l'Auvergne mais il semblerait que seul le mauvais temps donne une petite chance de les voir se poser.*



**Figure 4** : Plongeon arctique, première année, Joze (63), novembre 2018 (F. et C. COLLIN)

**BUTOR ETOILE** – *Botaurus stellaris* (date précoce)

**Cantal** : Talizat (narse de Pierrefitte), 1 le 4 septembre (M. VERITE).

*Le Butor étoilé est soumis à homologation du 15 mai au 30 septembre. Il s'agit donc d'une observation précoce, la seule pour le mois de septembre ces dix dernières années. Lors du passage d'automne, il est habituellement noté à partir du 20 octobre et surtout en novembre. A noter aussi qu'après une petite embellie des données dans la première moitié des années 2010, le nombre de données annuelles de Butor semble marquer le pas depuis 2016.*

**BLONGIOS NAIN** – *Ixobrychus minutus* (18/19 - 2/2)

**Allier** : Châtel-de-Neuvre (les Caillaux), 1 le 15 juillet (J.-C. SAUTOUR).

**Puy-de-Dôme** : la Roche-Noire (Belle-Rive), 1 le 7 juillet (G. LE COZ et al.).

*Des dates un peu étonnantes pour des oiseaux non nicheurs puisque la migration post-nuptiale ne commence réellement qu'à partir de mi-août. Mais ces observations ont été faites sur des sites très suivis et une nidification locale semble bien exclue.*

**IBIS FALCINELLE** – *Plegadis falcinellus* (2/2 - 2/3)

**Cantal** : Tanavelle (Latga-Soubro), 2 le 10 mars (P.-J. DUBOIS) puis à Roffiac (la narse de Nouvialle) les 11 et 14 mars (S. BOURSANGE et al.)

**Haute-Loire** : Bas-en-Basset (Ile de la Garenne), 1 les 11 et 12 mars (C. CHAIZE, S. GAZEL et al.).

*Il s'agit de la première mention pour la Haute-Loire et de la seconde pour le Cantal. Dans ce département, un oiseau avait déjà séjourné quelques jours en octobre 1985 à Aurillac. On remarquera aussi la concomitance des dates d'observation entre ces données. La dernière observation d'Ibis falcinelle en Auvergne remontait à juin 2016 avec un individu stationnant au Veurdre (03).*



Figure 5 : Ibis falcinelle, Bas-en-Basset (43), mars 2018 (C. CHAIZE)

**ELANION BLANC** – *Elaneus caeruleus* (22/22 - 2/2)

**Allier** : Sauvagny (Étang de la Talboterie), 1 le 14 novembre (A. TROMPAT).

**Cantal** : Tanavelle (l'Adret), Valuéjols (Journalous), 1 le 30 septembre et le 6 octobre (anonyme, M. VERITE).

**Puy-de-Dôme** : Sauxillanges (bois de Bord), 1 le 7 janvier (T. BRUGEROLLE).

*Petite année pour l'Elanion avec seulement 2 données nouvelles, l'oiseau vu à Sauxillanges début janvier étant probablement le même qu'à Aulhat-Flat fin novembre 2017. Les nombreux blocages météorologiques du printemps sur le Massif-Central expliquent sans doute l'absence de donnée à cette période. A noter aussi que la Planèze de Saint-Flour dans le Cantal accueille son deuxième Elanion en trois ans. Une synthèse des données auvergnates depuis la première mention en 1997 a récemment été faite par DULPHY (2018).*

**MILAN NOIR** – *Milvus migrans* (date tardive, hivernage, date précoce)

**Allier** : Saint-Pourçain-sur-Besbre (le Pal), 1 le 29 novembre (M. PEGORARO).

**Cantal** : Saint-Flour (Roche Murat), Andelat (les Cramades), 1 à 3 adultes du 6 janvier au 11 février 2018 (R. RIOIS, J. RIVOIRE) puis 1 à 3 ind. du 20 novembre 2018 au 7 janvier 2019 (S. HEINERICH, R. RIOIS).

**Puy-de-Dôme** : Saint-Pierre-Roche (Reyvialles), 1 le 1er décembre (S. HEINERICH).

*La donnée du 29 novembre dans l'Allier concerne probablement un migrateur très tardif. Au final, l'effectif hivernant en 2017/2018 aura concerné 3 individus, tous à la décharge de Saint-Flour, et celui de l'hiver 2018/2019 4 individus. A signaler aussi la présence à nouveau d'un Milan noir oriental (Milvus migrans migrans x Milvus migrans lineatus) début janvier 2019 à cette décharge.*

**PYGARGUE A QUEUE BLANCHE** – *Haliaeetus albicilla* (6/6 - 2/2)

**Allier** : Château-sur-Allier (Ile d'Embraud), 1 imm. de première année le 7 octobre (R. TAVARD) ; la Ferté-Hauterive (Boudemange), 1 imm. le 26 décembre (C. SENECHAL).

*La donnée de début octobre dans l'Allier est de loin la plus précoce de ces dix dernières années. Ce rapace apparaît habituellement au cœur de l'hiver.*

**VAOUTOUR PERCNOPTERE** – *Neophron percnopterus* (13/14 - 2/2)

**Haute-Loire** : Araules (la Visa), 1 le 7 juillet (L. et P. DUBOIS).

**Puy-de-Dôme** : Saint-Priest-des-Champs (le Puy Gotier), 1 ad. le 22 avril (R. RIOIS).

*Enfin cette espèce est notée pour la première fois dans le Puy-de-Dôme, département pourtant avec le plus grand nombre d'observateurs. La Haute-Loire voit passer son 8<sup>ème</sup> Vautour percnoptère depuis 1999.*

**CIRCAËTE JEAN-LE-BLANC** – *Circaetus gallicus* (date tardive)

**Haute-Loire** : Saint-Illpize (forteresse médiévale), 1 imm. de première année le 24 octobre (anonyme).

**Puy-de-Dôme** : Saulzet-le-Froid (Zanières), 1 le 22 octobre (E. DUCOS).

*Les observations de Circaète-Jean-le-Blanc sont soumises à homologation à partir du 20 octobre puisque les derniers oiseaux de l'année sont généralement signalés autour du 10 de ce mois. L'oiseau noté à Saint-Illpize en Haute-Loire était vraisemblablement affaibli d'après ses observateurs.*

**BUSARD PALE** – *Circus macrourus* (10/10 - 4/4)

**Cantal** : Ségur-les-Villas (lac du Jolan), 1 m. imm. de deuxième année le 5 octobre (I. NAUDIN) ; le Monteil (Langayrou), 1 mâle ad. le 12 octobre (R. COUSTEIX).

**Haute-Loire** : les Estables (Marmailles, le Saut de la Jument Borgne), un imm. de deuxième année les 19 et 21 avril (J.-P. BOULHOL, C. CHAIZE).

**Puy-de-Dôme** : Saint-Pierre-la-Bourlhonne (col du Béal), 1 m. imm. de troisième année le 17 avril (L. NOALLY).

*Très belle année 2018 avec 4 données au total : 2 lors du passage pré-nuptial et 2 lors du passage d'automne. Il faut remonter à l'année 2013 pour retrouver un effectif annuel aussi important. A noter aussi qu'il s'agit seulement de la deuxième donnée en Haute-Loire.*



**Figure 6** : Busard pâle, deuxième année, les Estables (43), avril 2018 (C. CHAIZE)

**FAUCON D'ELEANORE** – *Falco eleonora* (14/8 - 1/1)

**Allier** : Châtel-de-Neuvre (Tilly), 1 le 30 août (F. GUELIN).

*Nouvelle apparition de ce faucon au cœur de l'été, cette fois dans le département de l'Allier qui ne comptait jusqu'alors qu'une seule donnée (validée par le Comité d'Homologation National) : un individu de morphe sombre le 15 juillet 1991 au Brethon. Ce rapace reste très rare en Auvergne et depuis le début des années 2000 n'a été observé qu'au cours de 7 étés. La dernière mention remontait au 11 septembre 2016 à Albepierre-Bredons dans les Monts du Cantal.*

**RALE DES GENETS** – *Crex crex* (22/9 - 2/2)

**Haute-Loire** : le Puy-en-Velay (les Gouspins), 1 cht les 17, 23 et 26 mai (P. COUSIN et al.) ; Saint-Front (Montbrac), 1 cht le 18 juin (J.-P. BOULHOL).

*Plusieurs données qui coïncident avec une année pluvieuse mais un seul département est concerné. On ne sait guère si les chanteurs qui apparaissent ici ou là en Auvergne trouvent une âme sœur et se reproduisent vraiment.*

**HUITRIER PIE** – *Haemotopus ostralegus* (6/11 - 1/1)

**Puy-de-Dôme** : Nonette (les Loges), 1 adulte le 10 novembre (T. BRUGEROLLE).

La dernière observation d'Huitrier pie remontait au 13 août 2015 et concernait un groupe de 5 individus à Borne en Haute-Loire. L'espèce est très rare en Auvergne puisqu'on ne compte que 10 observations depuis 2000. Les mois occasionnant le plus de données sont mars – avril lors du passage pré-nuptial et août – septembre pendant la migration automnale.

**PLUVIER ARGENTE** – *Pluvialis squatarola* (20/18 - 3/4)

**Allier** : la Ferté-Hauterive (Boudemange), 1 le 19 octobre (F. GUELIN).

**Cantal** : Talizat (narse de Pierrefitte), 1 ad. le 10 mai (anonyme).

**Puy-de-Dôme** : Clermont-Ferrand, 2 imm. de première année les 14 et 19 octobre (R. RIOIS).

Le nombre de données obtenues en 2018 est conséquent puisque ces 10 dernières années l'espèce ne fournissait qu'un peu plus d'une observation par an, avec parfois des années blanches comme en 2017, 2014 et 2012. Tous les oiseaux ont été notés à des dates très habituelles mais pour une fois le passage d'automne est plus important que le printanier.

**BECASSEAU COCORLI** – *Calidris ferruginea* (1/1)

**Allier** : Valigny (étang de Goule), 2 le 12 septembre (J.-C. SAUTOUR).

Les années se suivent et se ressemblent avec encore une fois un très faible nombre de données et à nouveau une mention automnale. La dernière observation dans le département de l'Allier remontait à 2013, déjà à l'étang de Goule, avec un oiseau de première année stationnant du 29 août au 7 septembre.

**BARGE ROUSSE** – *Limosa lapponica* (34/24 - 1/1)

**Allier** : Châtel-de-Neuvre (Tilly), 1 le 1<sup>er</sup> mai (F. GUELIN).

A noter une large prépondérance des observations lors du passage pré-nuptial depuis 2010 qui est remarquablement concentré autour du 1<sup>er</sup> mai, avec pour extrêmes le 27 avril et le 4 mai. L'espèce n'est pas notée chaque année avec une moyenne de 0,7 donnée par an.

**CHEVALIER STAGNATILE** – *Tringa stagnatilis* (3/3 - 1/1)

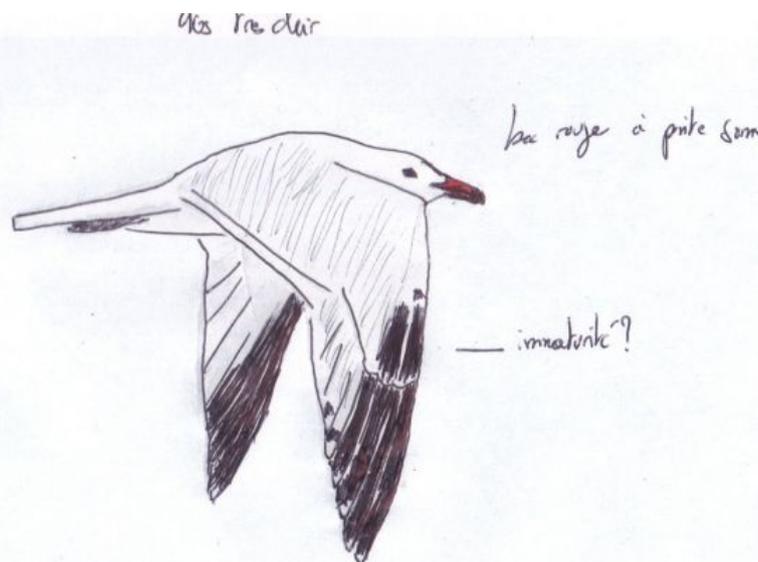
**Cantal** : Talizat (narse de Pierrefitte), 1 les 19 et 20 avril (G. TOREILLES et al.).

La dernière observation du Chevalier stagnatile en Auvergne remontait à 2015 avec un individu le 12 mai à Pérignat-sur-Allier dans le Puy-de-Dôme. Cette espèce avait déjà été observée à la Narse de Pierrefitte en avril 2013 et par le même observateur. Toutes les mentions depuis 2000 (n = 5) sont printanières.

**GOELAND D'AUDOUIN** – *Larus audouinii* (0/0 - 1/1)

**Puy-de-Dôme** : les Martres-de-Veyre (la Petite Vaure), 1 imm. de quatrième année le 26 mai (T. BRUGEROLLE).

Première mention de ce laridé en Auvergne. L'oiseau volait vers le nord en suivant la rivière Allier. L'aire de nidification de ce goéland est circonscrite au bassin méditerranéen. Les plus proches colonies sont en Corse et dans le delta de l'Ebre en Espagne. En France continentale, le Goéland d'Audouin est régulièrement observé en petit nombre chaque année sur les côtes du Languedoc-Roussillon et de Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Il est en revanche très rare sur le littoral atlantique et d'apparition exceptionnelle à l'intérieur des terres.



**Figure 7** : Goéland d'Audouin, quatrième année, les Martres-de-Veyre, mai 2018 (T. BRUGEROLLE)

**GUIFETTE LEUCOPTERE** – *Chlidonias leucopterus* (13/13 - 2/2)

**Allier** : Moulins (pont Régemortes), 1 le 16 mai (S. LOVATY).

**Puy-de-Dôme** : Pérignat-sur-Allier (les Varennes), 1 les 14 et 15 mai (B. MERGNAT, G. LE COZ et al.).

*Il n'est pas tout à fait impossible que ces deux observations concernent le même individu. Elles confirment aussi que l'espèce se montre de plus en plus couramment depuis le début des années 2000. La majorité des données surviennent lors du passage prénuptial.*

**MARTINET A VENTRE BLANC** – *Apus melba* (date tardive)

**Puy-de-Dôme** : Mirefleurs (chemin des Coupières, Pomeix), les Martres-de-Veyre (Dieu-y-Soit), 6 à 10 ind. le 1<sup>er</sup> novembre (T. BRUGEROLLE) ; Veyre-Monton (Moulin de la Paille), 3 le 2 novembre (T. BRUGEROLLE) ; Pérignat-sur-Allier (les Varennes), 1 le 22 novembre (G. LE COZ et al.).

*Toutes ces données tardives concernent très probablement des oiseaux appartenant à la petite population nichant à Cournon-d'Auvergne. Les observations de début novembre étaient attendues puisque quelques données existaient en plaine et à la même latitude dans les villes du Rhône et de Haute-Saône où l'espèce niche. La donnée du 22 novembre l'est en revanche beaucoup moins car le Martinet à ventre blanc n'est normalement présent que sur le littoral méditerranéen à cette date. A souligner aussi que c'est une espèce qui passe relativement inaperçue malgré sa taille, sans doute parce qu'elle chasse souvent à haute altitude, puisqu'il n'y a eu que 2 données en septembre-octobre 2018 dans les environs de Cournon-d'Auvergne alors que les observations de début novembre montrent qu'une partie des oiseaux était encore sur place.*

**HIRONDELLE DE ROCHERS** – *Ptyonoprogne rupestris* (hivernage)

**Cantal** : Saint-Gérons (barrage de Saint-Etienne-Cantalès), 1 le 8 janvier (E. FRAISSINAUD MAS DE FEIX).

**Haute-Loire** : Aurec-sur-Loire (Nurlet, confluence entre la Loire et la Semène), 12 le 14 janvier puis 15 le 1<sup>er</sup> février (L. GOUJON) ; Yssingeaux (centre-ville), 2 les 28 et 31 janvier (J.-P. BOULHOL, C. CHAIZE).

*L'hivernage de l'Hirondelle de rochers étant devenu régulier ces dernières années, les observations en décembre et janvier ne seront plus soumises à homologation à partir de 2019. Le groupe de 15 individus observé le 1<sup>er</sup> février en Haute-Loire est de loin le plus grand effectif signalé en hiver jusqu'à présent.*

**PIPIT A GORGE ROUSSE** – *Anthus cervinus* (3/3)

**Cantal** : Roffiac (la narse de Nouvialle), 1 le 21 avril (anonyme), 1 les 25, 27 et 29 avril (Y. BLAT) puis 1 le 7 mai (S. HEINERICH) ; Talizat (narse de Pierrefitte), 1 le 21 avril (anonyme).

*Passage faible ce printemps avec un minimum de 3 individus contre 13 en 2017, 9 en 2016 et 9 en 2015. Ces 10 dernières années, 88 % des données de Pipit à gorge rousse proviennent de la Planèze de Saint-Flour dans le Cantal. Le passage de printemps est bien plus marqué que celui d'automne, cette dernière saison ne recueillant que 8 % des données.*

**BERGERONNETTE PRINTANIERE** – *Motacilla flava*

Individus montrant les caractéristiques de la sous-espèce *cinereocapilla* dite **Bergeronnette d'Italie** (11/11 - 3/3).

**Cantal** : Roffiac (la Narse de Nouvialle), 1 mâle les 12 et 18 mars (P.-J. DUBOIS et al.).

**Puy-de-Dôme** : Manglieu (les Chassagnes), 1 mâle le 18 avril (G. SAULAS) ; Tallende (la Motte), 1 mâle le 23 juin (T. BRUGEROLLE).

*A noter que la donnée du 12 mars à Roffiac est la première observation en 2018 de Bergeronnette printanière toutes sous-espèces confondues. L'oiseau découvert à Tallende le 23 juin était apparié à une femelle de type flava qui nourrissait des pulli au nid dans un champ de blé. Il s'agit de la première preuve de nidification de cette sous-espèce en Auvergne, concernant néanmoins un couple « mixte ». En 2011, un mâle territorial avait été noté en Grande Limagne à Surat toujours dans le Puy-de-Dôme. Précisons quand même que des oiseaux territoriaux montrant un phénotype de flava x cinereocapilla sont observés chaque année dans les plaines céréalières du Puy-de-Dôme et sont sans doute moins rares qu'on ne le pense.*

**BOUSCARLE DE CETTI** – *Cettia cetti* (8/8 - 8/8)

**Allier** : Valigny (étang de Goule), 1 cht le 8 mars et le 2 mai (S. BRUNET) ; Monétay-sur-Allier (l'Epine), 1 cht le 31 mars (F. GUELIN, S. LOVATY, N. LAPRAIRIE, J.-P. BIJON et al.) ; Châtel-de-Neuvre (le Mas), 1 cht le 19 mai (S. LOVATY et al.) ; la Ferté-Hauterive (les Délots), 1 cht le 29 juin (G. LE ROUX) ; le Veudre (Grand Champ des Prés Bères), 1 cht le 1<sup>er</sup> juillet (J.-C. ET M. SAUTOUR) ; le Veudre (bourg), 1 cht le 9 juillet (J.-C. SAUTOUR).

**Puy-de-Dôme** : la Roche-Blanche (sortie n° 4 de l'A75), 1 le 6 mars (J. ANDRIEU ARGIRAKIS) ; Saint-Pierre-le-Chastel (ruisseau de Mazaye), 1 du 27 septembre au 20 octobre (R. RIOLS et al.).

*Année exceptionnelle par le nombre de données qui confirme une reconquête progressive de l'Allier via le nord du département. L'oiseau à l'étang de Goule semble bien être cantonné toute l'année puisqu'il avait déjà été noté en 2017. Les deux données dans le Puy-de-Dôme sont plus inattendues en revanche, notamment cet oiseau stationnant plus d'un mois à St-Pierre-le-Chastel à 850 mètres d'altitude et qui disparaîtra suite aux chutes de neige de fin octobre.*

**LOCUSTELLE TACHETEE** – *Locustella naevia* (date tardive)

**Puy-de-Dôme** : Saint-Pierre-le-Chastel (ruisseau de Mazaye), 2 imm. de première année le 13 octobre (C. GARCIA).

*Il n'existait jusqu'alors dans les archives de la LPO Auvergne qu'une seule mention de Locustelle tachetée en octobre, si vague que la date exacte d'observation n'était même pas connue. Il est possible que la donnée de 2018 concerne deux jeunes nés sur place puisque la Locustelle tachetée se reproduit sur le site.*



**Figure 8** : Locustelle tachetée, première année, Saint-Pierre-le-Chastel, octobre 2018 (C. GARCIA)

**PHRAGMITE DES JONCS** – *Acrocephalus schoenobaenus* (date tardive)

**Puy-de-Dôme** : Saint-Pierre-le-Chastel (ruisseau de Mazaye), 1 imm. de première année le 2 octobre (F. JOURNEAUX).

*Les observations au mois d'octobre sont soumises à homologation puisque le passage post-nuptial se déroule principalement de fin juillet à mi-septembre. Il existait déjà une donnée pour ce mois : un individu stationnant du 1<sup>er</sup> au 6 octobre 2012 à Ytrac dans le Cantal.*

**FAUVETTE ORPHEE** – *Sylvia hortensis* (1/2)

**Puy-de-Dôme** : Achat, 1 cht le 9 juin puis un imm. de première année le 27 juillet (R. RIOLS).

*Une des bonnes nouvelles de l'année avec la découverte de ce chanteur puis d'un jeune au même endroit quelques semaines plus tard. Pour rappel, la petite population nicheuse dans les secteurs héliophiles du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire s'est brusquement effondrée au tournant des années 2010 jusqu'à complètement disparaître semblait-il. La dernière observation de la Fauvette orphée remontait au 5 mai 2016 à Montaigut-le-Blanc dans le Pays des Couzes (63), un oiseau qui n'avait pas été revu malgré des recherches.*

**FAUVETTE SARDE** – *Sylvia sarda* (CHN)

**2017 Cantal** : Ségur-les-Villas (lac du Jolan), 1 mâle de deuxième année le 11 avril (Y. BLAT).

*Première mention en Auvergne. L'apparition de cette fauvette n'était pas vraiment attendue car il s'agit d'une espèce endémique des îles de Méditerranée occidentale (Corse, Sardaigne, archipel Toscan, Îles Baléares). Elle est de plus très rarement observée dans les départements littoraux du Languedoc-Roussillon et de Provence-Alpes-Côte d'Azur.*



**Figure 9** : Fauvette sarde, mâle deuxième année, Ségur-les-Villas (15), avril 2017 (Y. BLAT)

**FAUVETTE PASSERINETTE** – *Sylvia cantillans* (3/3 - 4/4)

**Cantal** : Talizat (Savignac), 1 mâle imm. de deuxième année le 11 avril (R. RIOLS) ; Ségur-les-Villas (les Rougeassous), 1 mâle ad. le 25 avril (Y. BLAT) ; Sainte-Marie (Ruisseau de Roques Tournier), 1 mâle cht le 28 avril (B. DI NATALE).

**Puy-de-Dôme** : Issoire (les Mayères), 1 mâle le 8 avril (T. DELSINNE).

*Cela fait deux ans de suite que la Fauvette passerinette est notée au printemps et l'année 2018 établit un record pour cette espèce avec 4 données pour 4 individus. Il ne s'agit que des 6ème, 7ème, 8ème et 9ème mentions en Auvergne. Par ailleurs, cette fauvette n'avait encore jamais été signalée dans le Cantal.*

**POUILLOT IBERIQUE** – *Phylloscopus ibericus* (8/8 - 2/2)

**Puy-de-Dôme** : Parentignat (les Mayères), 1 cht le 12 avril (G. SAULAS) ; Saint-Julien-de-Coppel (le Mas), 1 cht le 20 avril (G SAULAS).

*Il s'agit des 9ème et 10ème mentions en Auvergne. Les apparitions du Pouillot ibérique semblent plus fréquentes ces dernières années mais il est difficile de savoir s'il y a une réelle augmentation des oiseaux ou s'il s'agit d'une meilleure connaissance du chant par les observateurs. Toutes les observations ont eu lieu au printemps et en été, avec un pic en avril qui commence à se dessiner.*

**CORNEILLE NOIRE x CORNEILLE MANTELEE** – *Corvus corone x corvus cornix* (6/7 - 0/0)

**Puy-de-Dôme** : Gerzat (gymnase Christian Fournier, quartier de la gare), 1 à 2 ind. du 21 janvier au 11 novembre (M. LING).

*Toujours les mêmes oiseaux, rien de neuf...*

**ETOURNEAU ROSELIN** – *Pastor roseus* (0/0 - 1/2)

**Haute-Loire** : Rauret (la Plane), 2 mâles le 25 mai (groupe Ceps-Loire-Divatte).

*Il s'agit de la première donnée contemporaine validée pour cette espèce originaire des steppes d'Asie centrale et nichant parfois jusqu'à la péninsule balkanique. Cette observation se place dans le cadre d'un afflux vraisemblablement sans précédent qui a touché la France entre le 24 mai et août 2018 et impliquant au moins 2137 oiseaux (TOUZE, 2019). L'Auvergne aura été relativement à la marge de cet afflux puisque l'essentiel des effectifs a été noté dans les départements de la façade méditerranéenne avec par exemple 985 individus comptés dans les Bouches-du-Rhône et 620 dans le Var. En Auvergne, l'espèce avait été citée comme ayant niché en 1853 à Espaly-St-Marcel (43), un mâle et une femelle ayant été tués à cette occasion (BOITIER, 2000) et DE CHALANIAT (1847) mentionne un exemplaire tué à Cébazat (63) au XIX<sup>ème</sup> siècle.*



**Figure 10** : Etourneau roselin, mâles, Rauret (43), mai 2018 (groupe Ceps-Loire-Divatte)

**MOINEAU DOMESTIQUE x MOINEAU FRIQUET** – *Passer domesticus* x *Passer montanus* (1/1 - 1/1)

**Haute-Loire** : Venteuges (ruisseau de Lavès), 1 le 26 avril 2018 (B. DI NATALE).

*Il s'agit de la deuxième mention de cet hybride. La première concernait un individu observé les 17 et 19 mai 2012 à Vic-le-Comte dans le Puy-de-Dôme.*

**NIVEROLLE ALPINE** – *Montifringilla nivalis* (date tardive)

**Puy-de-Dôme** : Job (rocher de la Chaize), 1 le 6 juin (J.-C. CORBEL).

*L'espèce est soumise à homologation du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre. A cette date, il s'agit vraiment d'une donnée exceptionnelle et la plus tardive enregistrée en Auvergne. Le précédent record était le 23 mai 1981.*



**Figure 11** : Niverolle alpine, Job (63), juin 2018 (J.-C. CORBEL)

**SIZERIN FLAMME** – *Acanthis flammea* (0/0 - 2/3)

Ce taxon, récemment séparé du Sizerin cabaret *Acanthis cabaret*, est dénommé **Sizerin boréal** dans la base de données Faune-Auvergne.

**Cantal** : Polminhac (les Cuyans), Vézac (Montanhac), 1 ind. du 27 janvier au 15 avril (anonyme).

**Puy-de-Dôme** : Chassagne (Pouchenirgue), 2 ind. le 25 mars (T. BRUGEROLLE).

*L'automne 2017 et l'hiver 2018 ont été marqués par un bel afflux de Sizerins cabarets et flammés en France. L'Auvergne a surtout été concernée par le Sizerin cabaret, les flammés restant pour la plupart dans le nord-est du pays. Deux données de Sizerins flammés ont pu être validées par le comité. Cette désormais nouvelle espèce reste d'identification difficile, notamment en fin d'hiver quand les Sizerins cabarets ont le plumage usé et deviennent blanchâtres et le cri des deux espèces est très proche, pas vraiment diagnostique, du moins à l'oreille. Par le passé, le Sizerin flammé avait déjà été noté dans l'Allier en 1969 lors d'une capture pour baguage avec prises de mesure de l'aile.*

**BRUANT DES NEIGES** – *Plectrophenax nivalis* (12/22 - 2/5)

**Cantal** : Cussac (ruisseau de Cussac, les Bornes, narse de Lascols), 3 le 10 février puis 4 (1 m. ad. et 3 f. de deuxième année) les 12 et 13 février (A. HEDEL, J.-P. BRUN et al.).

**Puy-de-Dôme** : Saint-Pierre-la-Bourlhonne (Col du Béal), 1 le 1er décembre (L. DESCHAMPS).

*Les nombreuses photos prises des oiseaux de Cussac montrent que 3 individus avaient les caractéristiques de la sous-espèce nivalis originaire de Scandinavie et que le quatrième oiseau évoquait fortement la sous-espèce insulae originaire d'Islande (voir DUQUET, 2014). Quant à la donnée à St-Pierre-la-Bourlhonne, il s'agit très probablement de la première observation du Bruant des neiges dans les Monts du Forez, côté puy-dômois du moins.*



**Figure 12** : Bruants des neiges, Cussac (15), février 2018 (M.-L. MIEGE)

## Bibliographie

---

**BOITIER E. (dir.), 2000.** Liste commentée des oiseaux d'Auvergne. *Le Grand Duc*, hors série n°1, 132 p.

**CAUPENNE M., ISSA N., 2015.** Fuligule nyroca *Aythya nyroca* (pp 158- 161). In Issa N. & Muller Y. Coord. Atlas des oiseaux de France métropolitaine, nidification et présence hivernale. Volume 1 : des Anatidés aux Alcidés. LPO, SEOF & MNHN. Delachaux & Niestlé, Paris. (1408 p.).

**CHALANIAT M.-E. (de), 1847.** Catalogue des oiseaux qui ont été observés en Auvergne. *Ann. Acad. Sci. Belles-Lettres Arts Clermont-Ferrand*, XX : 17-67.

**DUBOIS P.-J., GAUDARD C. & QUAINTEENNE G., 2018.** Plongeurs, grèbes et grands échassiers hivernant en France : évolution récente des effectifs. *Ornithos*, 25(4) : 185-215.

**DUBOIS P.-J., LUCZAK C. & REEBER S., 2018.** Analyse tendancielle de 43 espèces occasionnelles en France (1981-2015). *Ornithos*, 25(5) : 308-313.

**DULPHY J.-P., 2018.** L'Elanion blanc en Auvergne : le point au 15 novembre 2018. *Le Grand Duc*, 86 : 79-81.

**DUQUET M., 2014.** Déterminer le sexe et l'âge des Bruants des neiges *Plectrophenax nivalis* à l'automne en France. *Ornithos*, 21(4) : 214-233.

**TOUZE H., 2019.** Afflux record d'Etourneaux roselins en France au printemps 2018. *Ornithos*, 23(3) : 105-119.

Article disponible sur internet

**GAUDARD C., QUAINTEENNE G., WARD A., DRONNEAU C., DALLOYAU S., DUPUY J., 2018.** Synthèse des dénombrements d'anatidés, de foulques et de limicoles hivernant en France à la mi-janvier 2017. WI, LPO, DEB. Rochefort.

Lien : [https://www.lpo.fr/images/actualites/2018/bilan\\_2017\\_comptages\\_wetlands/rapport\\_oiseauxdeau\\_2017\\_web.pdf](https://www.lpo.fr/images/actualites/2018/bilan_2017_comptages_wetlands/rapport_oiseauxdeau_2017_web.pdf)



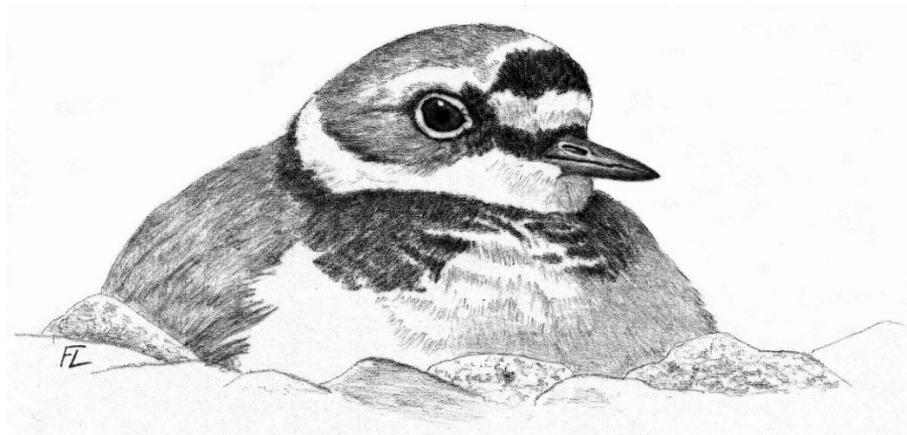


ISSN 0154 - 2109



## Sur la nidification du petit Gravelot *Charadrius dubius* au barrage des Pradeaux (Puy-de-Dôme).

François Lovaty.  
56 rue de Cours 63220 Arlanc (fr.love@orange.fr)



LE GRAND-DUC N°87 (ANNEE 2019)



**Résumé :** Trois couples de petit Gravelot *Charadrius dubius* ont nidifié au bord du barrage des Pradeaux (Puy-de-Dôme), mis presque à sec pour des travaux, en 2019, à 1260 m d'altitude. Le suivi régulier de leur reproduction montre que sur douze œufs déposés, seulement 4 à 5 juvéniles ont été réellement émancipés.



De vastes vasières et des berges pentues ont été exondées par la quasi mise à sec du barrage

L'ordre des Charadriiformes regroupe des oiseaux aux déplacements, aux traits de vie et aux systèmes de reproduction complexes et passionnants, à tel point qu'ils sont parfois qualifiés d'oiseaux charismatiques (SZEKELY, 2019). Parmi eux, le petit Gravelot *Charadrius dubius* dont les déplacements s'opèrent de l'arctique aux tropiques, a, de ce fait, une des plus vastes dispersions au sein de la famille des Charadriidés ou Pluviers (COLWELL & HAIG, 2019). Ses lieux de reproduction classiques sont les grèves des cours d'eau, voire les plages. Avec le Chevalier guignette *Actitis hypoleucos*, c'est une espèce témoin et révélatrice de la qualité des travaux de revitalisation des cours d'eau (ARLETTAZ *et al.*, 2011). Il s'adapte en occupant les surfaces dégagées par les activités humaines (gravières, chantiers au sol nivelé et dénudé, carrières, etc.) incluant les toits-terrasses végétalisés (BAUMANN, 2006). Se reproduisant le plus souvent à des altitudes inférieures à 800 m, il s'installe cependant à plus de 2000 m d'altitude dans certaines parties de son aire de reproduction (CRAMP & SIMMONS, 1983), atteignant même 2750 m dans l'Himalaya népalais (<https://hbw.com>).

En Auvergne, l'Atlas des oiseaux nicheurs répertorie les quelques cas de nidification en altitude connus durant l'enquête menée de 2000 à 2006 (BULIDON, 2010). Depuis, sa nidification a été soupçonnée au barrage des Pradeaux (communes de Grandrif et de Saint-Anthème, Puy-de-Dôme) en 2015, lors de l'observation de trois juvéniles le 11 juillet (par Ch. Gourbeyre, d'après le site *Faune Auvergne.org*).

Au printemps 2019, sa reproduction a été suivie à intervalles réguliers au bord de ce barrage. La retenue d'eau est alors très réduite, en raison de travaux d'entretien de l'ouvrage d'art. De vastes vasières et des berges de gravier sont ainsi dégagées. Les observations ont été menées en stationnant à distance afin de ne pas faire alarmer inutilement les oiseaux.

Les gravelots se sont installés en mai. Il n'y en a aucun le 1<sup>er</sup> mai, mais le 22 mai, six individus se poursuivent et paradent. Un mâle, très agressif, chasse même un Chevalier guignette et un Chevalier aboyeur *Tringa nebularia* de la vasière. Trois pontes de chacune 4 œufs seront déposées, à une altitude moyenne de 1260 m, en haut des berges, à la faveur de replats créés par les traces d'un véhicule à quatre roues pour deux d'entre elles.

Sur la rive est, où deux couples cohabitent, leurs deux pontes sont déposées dans la seconde ou la troisième semaine de mai (dates calculées par retrocalcul). L'une fournit 4 poussins. Ils ne sont plus que trois par la suite, protégés et surveillés par un mâle (déterminé d'après la largeur de son collier). Le couple voisin a trois poussins, le quatrième œuf restant non éclos. Cette fratrie est très rapidement réduite à un seul poussin, pour une ou des causes inconnues. Sur la rive nord, la ponte du troisième couple est déposée dans la dernière semaine de mai. Elle sera également réduite à un seul poussin.

Le 14 juillet, la nappe d'eau, remontée, submerge les vasières. Il reste sur le site, en rive est, au bord de l'eau, 4 juvéniles émancipés, trois se déplaçant par vols toujours dans le secteur où stationne un mâle qui les surveille et les alerte en cas de danger, le quatrième juvénile se tenant un peu à l'écart; sur la berge nord, une femelle et son juvénile qui répugne encore à s'envoler, préférant piéter pour fuir.

Le 23 juillet, tous ont disparu. Ce jour, les rives sont occupées par seize Chevaliers guignettes qui stationnent en halte migratoire. Aucun Petit gravelot n'est repéré lors des visites du mois d'août. Quatre ou cinq jeunes émancipés (si le jeune du couple nord a réussi son émancipation) sont donc issus de ces trois pontes de 4 œufs. Il n'y a pas eu de seconde ponte. Il est donc nécessaire d'avoir un suivi régulier et entier de la reproduction, car le nombre de jeunes réellement émancipés diffère tant du nombre de poussins éclos que du nombre d'œufs déposés.

Le petit Gravelot est classé dans la catégorie « vulnérable » d'après la liste rouge des oiseaux menacés d'Auvergne (RIOLS *et al.*, 2016). Il n'est pas souhaitable qu'il verse dans une catégorie encore plus critique. En ce qui concerne la prédation sur les œufs, en Angleterre, des cages spécialement installées pour protéger les pontes ont montré un réel succès (GULICKX & KEMP, 2007). Sur le site des Pradeaux, nos interventions auprès des visiteurs, afin que les sites de nid et les poussins ne soient pas piétinés, ont prouvé que l'ignorance reste reine. Les plages, les grèves sont encore considérées comme des milieux abiotiques par le grand public, malgré l'abondante documentation disponible de nos jours sur la vie animale ou végétale. Aux Pradeaux, les gravelots doivent résister aux chiens lâchés en liberté, aux pêcheurs et aux promeneurs à pied ou en VTT sur les rives, aux plagistes stationnant qui s'adonnent à la nouvelle mode d'édification de cairns, aux cavaliers dont les chevaux piétinent les grèves lorsqu'ils s'abreuvent.

Sur ce site, les jeunes gravelots sont restés confinés à des secteurs restreints durant leur émancipation. Les superficies parcourues par les poussins sont comprises entre 0,7 ha et 1,8 ha. Sur la rive est comme sur la rive nord, ces secteurs, délimités par des petits ruisseaux permanents, sont d'ailleurs situés dans les deux queues de la nappe d'eau du barrage. Au moment de la reproduction, une protection interdisant le parcours de ces secteurs par balisage et panneaux pédagogiques serait facile à mettre en œuvre.



*Ponte du petit Gravelot sur arène granitique (à gauche). Pour comparaison, ponte sur sable coquillier au bord de l'océan Atlantique, les traces de piétinement des oiseaux sur le sable fin sont bien visibles. Dans les deux cas, il y a homochromie de la teinte des œufs avec celle du substrat.*

## Bibliographie

---

- ARLETTAZ R., LUGON A., SIERRO A., WERNER P., KERY M. & OGGIER P.A., 2011.** River bed restoration boosts habitat mosaics and the demography of two rare non-aquatic vertebrates. *Biological Conservation*, 144 : 2126-2132.
- BAUMANN N., 2006.** Ground-Nesting birds on Green Roofs in Switzerland. Preliminary observations. *Urban Habitats*, Vol.4 : 37-50.
- BULIDON G., 2010.** Petit gravelot *Charadrius dubius* pp. 168-170 in LPO Auvergne. *Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Auvergne*. LPO Auvergne, Delachaux & Niestlé, Paris. 575 pages
- COLWELL M.A. & S.M. HAIG (Ed.), 2019.** The Population Ecology and Conservation of *Charadrius* Plovers. *Studies in Avian Biology*. American Ornithological Society. 330 pages
- CRAMP S. & K.E.L. SIMMONS (Eds.), 1983.** *The Birds of the Western Palearctic*, Vol III. *Waders to Gulls*. Oxford University Press. 913 pages
- GULICKX M.M.C. & J.B. KEMP, 2007.** Provision of nest cages to reduce Little ringed plover *Charadrius dubius* nest predation at Welney, Norfolk, England. *Conservation Evidence*, 4 : 30-32.
- RIOLS R., TOURRET P. et la LPO AUVERGNE, 2016.** *Liste rouge des Oiseaux d'Auvergne*. LPO et DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. 25 pages.
- SZEKELY T., 2019.** Why study plovers? The significance of non-model organisms in avian ecology, behaviour and evolution. *Journal of Ornithology*, 160 : 923-933.

## Instructions aux auteurs

Le comité de lecture, soucieux de maintenir la valeur scientifique et la présentation du *Grand Duc*, prie les auteurs de prendre note des recommandations suivantes.

### 1) TEXTE

Le manuscrit sera fourni sur un support informatique (CD-ROM, clef USB, email). Le fichier doit être dans un des formats suivant : DOC/DOCX (Word), RTF (texte enrichi) ou TXT (texte brut). Les textes transmis ne doivent comporter initialement aucun enrichissement de mise en forme (ni gras, ni italique, etc.). Pour les articles de fond, l'auteur s'efforcera de respecter la présentation traditionnelle des articles scientifiques, à savoir la trame suivante :

- Titre
- Prénom et NOM du ou des auteurs
- Résumé
- Mots clés
- Introduction
- Méthodes et matériels utilisés
- Résultats obtenus
- Discussion des résultats
- Conclusion
- Bibliographie
- Remerciements éventuels
- Adresse du ou des auteurs

### 2) RESUME

Tous les manuscrits doivent être accompagnés d'un résumé ne devant pas excéder 80 mots destiné à décrire brièvement le contenu de l'article et à être publié sur la page Internet du Grand-Duc.

En outre, pour les articles de fond, les auteurs sont encouragés à fournir un deuxième résumé plus conséquent (n'excédant pas 5% du total de l'article ; idéalement autour de 250 mots) qui sera publié comme faisant parti intégrante de l'article.

### 3) MOTS CLES

Pour les articles de fond, les auteurs sont encouragés à fournir environ 6 mots clefs incluant, le nom latin des espèces étudiées, les phénomènes, les méthodes et la zone géographique.

### 4) BIBLIOGRAPHIE

Seules les références citées dans le texte seront mentionnées. Elles seront classées par ordre alphabétique des noms d'auteur, et présentées selon les modèles suivants :

a) cas d'un article :

**BLANCHON R., 1996.** Le Pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*) en Val d'Allier et en Auvergne. *Le Grand-Duc*, 49 : 7-9.

b) cas d'un livre :

**YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., 1994.** *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France*. Société Ornithologique de France, Paris, 775 p.

c) cas d'un chapitre d'un livre :

**BERTHELOT D. & TROTIGNON J., 1994.** Guifette noire. in YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., *Nouvel atlas des*

*oiseaux nicheurs de France*. Société Ornithologique de France, Paris : 356-359.

Dans le texte, les références seront indiquées en majuscules et entre parenthèses, sans le prénom de l'auteur : (BLANCHON, 1996) ; (YEATMAN-BERTHELOT & JARRY, 1994). Le nom du premier auteur sera suivi de "et al." Si les auteurs sont plus de deux. Dans ce dernier cas, tous les auteurs seront inmanquablement mentionnés dans la bibliographie.

### 5) NOM(S) ET ADRESSE(S) DE L' (OU DES) AUTEUR(S)

Ils seront indiqués obligatoirement après la bibliographie.

### 6) ILLUSTRATIONS

Chaque auteur s'efforcera de fournir une ou plusieurs illustrations (dessins au trait et/ou photos aux formats JPG, PCX ou BMP) pour agrémenter la revue.

Les figures et les tableaux seront présentés à part du texte (c'est-à-dire dans des fichiers informatiques séparés). Leur emplacement approximatif dans le texte sera indiqué dans la marge. Ils seront numérotés, et appelés dans le texte par la mention (figure x) ou (tableau x). Il convient de légendier et titrer tous les tableaux et figures. Les tableaux doivent être fournis dans un des formats texte indiqué dans la section 1 ou dans un des format tableur suivants : XLS/XLSX (Excel), CSV.

### 7) POINTS PARTICULIERS

- ☞ Les locutions latines ou françaises couramment employées sont abrégées et mises en italique :  
cf. *infra* : voir ailleurs dans le même article  
*comm. pers.* : communication personnelle ou orale à l'auteur  
*in litt.* : information contenue dans une lettre personnelle adressée à l'auteur
- ☞ Les ponctuations simples "," et "." suivent directement le texte et sont suivies d'un espace. Les ponctuations doubles ";", ":", "!" et "?" sont précédées et suivies d'un espace.
- ☞ Les points cardinaux et les mois de l'année ne prennent pas de majuscule
- ☞ Les chiffres décimaux s'écrivent avec une virgule (ex. 10,5)

### 8) CORRECTIONS, RESPONSABILITE DES AUTEURS, ENVOI DES MANUSCRITS

Les auteurs conservent l'entière responsabilité des opinions émises dans leurs articles. Sauf indication de son auteur, tout manuscrit soumis pour publication dans *le Grand-Duc* est présumé original donc ni publié, ni soumis pour publication dans une autre revue ou par un autre moyen. Les manuscrits doivent être envoyés à :

✉ Rédaction du *Grand Duc*  
Jean-Pierre DULPHY  
[jp.dulphy@orange.fr](mailto:jp.dulphy@orange.fr)  
Les Coteaux de Varennes  
4, Impasse des sapins  
F-63450 CHANONAT